

Le Petit Renaillot

- Journal d'information de Faramans -



VIE COMMUNALE



VIE ASSOCIATIVE



UN PEU D'HISTOIRE





Sommaire

VIE COMMUNALE

Édito du Maire	p.4
Accessibilité	p.5
Maison médicale	p.6
SEDI	p.7
PLUI	p.8
Affouage	p.9
Camping	p.9
Voirie	p.10
Communication	p.10
CCAS	p.11
Téléthon	p.12
CME	p.12
Vie scolaire	p.12
Vie économique	p.13
Les employés communaux	p.16
Le marché	p.16
Classes en 8	p.16
Visite au sénat	p.17

VIE ASSOCIATIVE

38 imageSeconde	p.18
ACCA : Diane d'Autimont	p.19
ACCIF	p.19
ADMR Bièvre Burettes	p.20
L'Arcolade	p.21
Comité d'Entente Rural de Faramans	p.22
Club de football	p.23
Club de l'amitié	p.24
Club de marche	p.25
Conscrits	p.25
Don du sang	p.26
Enfants d'ailleurs	p.26
Faradanse	p.27
FNACA	p.27
La Boule du Marais	p.28
La Fario des Eydoches	p.28
Patrimoine religieux	p.29
Retour de Kick	p.30
Sou des écoles	p.30
Syndicat agricole	p.31
Les Renaillots en scène	p.31
UPIF	p.31

UN PEU D'HISTOIRE

Histoires de communes	p.32
-----------------------------	------

INFOS DIVERSES

Bièvre Isère Communauté	p.34
SICTOM	p.35
Formalités CNI	p.36
Banque alimentaire	p.36
ISERADOM	p.36
Borne de recharge électrique	p.37
Haut débit	p.37
Numéros utiles	p.38
État civil	p.39
Calendrier des fêtes	p.40

LE MOT DU MAIRE

Chères Faramantoises, Chers Faramantois,

L'équipe municipale continue à œuvrer, pour l'intérêt de vous tous, avec pour seul objectif que :

« FARAMANS reste une commune rurale mais avec des animations et des services de proximité qui créent du lien social, créent de l'économie locale, créent de superbes conditions de vie».



En 2018, nous avons :

- terminé la mise en accessibilité des bâtiments communaux (bibliothèque, salon de coiffure, boucherie, boulangerie).
- encadré les travaux de la Maison communale à vocation médicale. Dès le premier trimestre 2019, elle accueillera les professionnels de santé déjà présents et ceux arrivés cette année. De plus sur deux niveaux, douze appartements seront destinés à la location.
- commencé la transformation de la maison RAMU en deux cabinets médicaux en rez-de-chaussée et en un appartement à l'étage.
- acheté la propriété de Mme GAIGNAIRE Stéphanie (anciennement occupée par Mme HUSSONG) dans le but d'agrandir le parking et de créer un commerce et un appartement.
- suivi les réhabilitations réalisées par les bailleurs sociaux OPAC et SDH. La première tranche des travaux du lotissement « Les Millières » est terminée. La restauration totale « des Eglantines » va commencer au premier trimestre 2019.
- entretenu les routes de notre commune et leurs abords.
- réalisé des travaux de sécurisation (route de Bossieu, à la Porte Bleue, entre le Centre équestre et le lotissement des Millières, à l'intersection de la RD156 et du chemin de La Fontaine, sur quatre chemins communaux).
- amélioré l'électrification du village (1^{ère} tranche de remplacement des ampoules halogènes par des moins énergivores, changement du poste électrique du Centre bourg, renforcement du poste de Chantemerle, enfouissement des réseaux de la Base de loisirs).
- adhéré à Voisins vigilants afin de contribuer, avec l'aide de la population, à la réduction des incivilités.
- positionné des panneaux Voisins vigilants, et d'autres annonçant le marché hebdomadaire du mardi matin, à chacune des quatre entrées du village.
- travaillé, comme les autres communes de Bièvre Isère Communauté, sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) qui doit être approuvé d'ici fin 2019.
- équipé deux classes de l'école de « Vidéo Projecteur Interactif ».
- collaboré avec le Conseil Municipal Enfants pour acheter des jeux pour la base de loisirs et travailler sur le centenaire de la fin de la première guerre mondiale.
- construit une piscine au Camping municipal. Elle attire de nouveaux touristes. Ils sont logés dans les nouveaux mobil homes achetés par le gérant, M. PERRIN. Ce partenariat « public-privé » assure la pérennisation du seul camping public de Bièvre-Valloire, ouvert à l'année.

En 2018, nous avons continué à faire de FARAMANS, sans avoir recours à l'emprunt, un village accueillant et vivant.

Malheureusement, début novembre, nous avons appris la liquidation judiciaire avec cessation immédiate de l'activité de l'entreprise GILIBERT REMORQUES AGRICOLES présente sur FARAMANS depuis près de 70 ans.

Je remercie les 28 associations du village, les commerçants, les artisans, les professionnels de santé, l'ensemble des forces vives, les employés communaux et l'équipe municipale qui contribuent au dynamisme de FARAMANS.

Que 2019 vous apporte, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui vous sont chers,

santé, bonheur et prospérité.

Excellente nouvelle année !

Votre maire,

BOURDAT Gilles

ACCESSIBILITÉ

La mise en accessibilité des établissements recevant du public aux personnes en situation de handicap est devenue obligatoire au 1^{er} janvier 2015.

Le conseil municipal a déposé, en septembre 2015, en préfecture, un agenda d'accessibilité (Ad'AP). Pour chaque bâtiment communal recevant du public, il a permis d'établir un planning précis et de chiffrer les travaux d'accessibilité ainsi qu'un calendrier pluriannuel de réalisation.

Dans un premier temps, la municipalité a, entre 2015 et 2016, rendu accessible le bâtiment « école primaire-mairie-agence postale ».

En 2017, les locaux communaux abritant des commerces « boucherie – boulangerie – salon de coiffure » sont devenus accessibles à toute forme de handicap.

Début 2018, la bibliothèque inter-communale « l'Arcolade » a été aménagée.

En cette fin d'année 2018, nous avons soumis à la DDT les projets de travaux devant permettre de rendre accessible de nouveaux bâtiments « salles de réunion de la cure, église, salle d'animation du stade, centre culturel ». Dès accord de la DDT, des entreprises seront consultées et les travaux seront effectués en 2019.

L'ensemble de ces travaux seront subventionnés à hauteur de 72% grâce à des aides du Conseil Départemental et de l'Etat.

MAISON MÉDICALE

Elle s'impose au centre de notre village.

Depuis de nombreuses années, nous évoquions la construction d'une maison de santé. Lors du Renairollot 2017, nous vous informions que cette structure ne pouvait pas être une maison médicale car nous n'avions pas tous les critères pour obtenir une telle appellation. Néanmoins, nous vous confirmions bien que cette maison allait voir le jour et nous avancions quelques dates.

Des aléas techniques n'ont pas permis de commencer les travaux dans les délais prévus. Maintenant, c'est chose faite, la maison communale à vocation médicale est érigée et impose son importante silhouette au centre de notre village. Comme prévu, elle accueillera, en rez-de-chaussée, tous les professionnels de santé médicaux ou paramédicaux, 17 garages en sous-sol et 12 appartements répartis au 1^{er} et 2^{ème} étage.

Les entreprises, qui ont travaillé pour le bailleur social « SEMCODA », ont fourni un travail performant pour respecter les délais que nous leur avions imposés dès la signature du permis de construire, en 2016.

Cette maison s'avère déjà trop petite car de nombreux professionnels de santé ont poussé la porte de la mairie pour venir s'y installer. Le conseil municipal a donc décidé de réhabiliter l'ancienne maison RAMU afin d'y créer 2 locaux à destination de ces professions. A l'étage, sera créé un appartement.

Néanmoins, la commune recherche toujours un 3^{ème} médecin généraliste et d'autres paramédicaux.

Au printemps 2019, la population sera invitée à l'inauguration de l'Espace de Santé d'Autimont et des locaux Mairie - Ecole - Agence Postale.



Du nouveau pour nos réseaux

L'éclairage public

De nouvelles normes, ainsi que l'usure du temps, ont eu raison de nos 10 armoires de commande d'éclairage public ainsi que des ampoules dites « fluo », désormais interdites.

Etant donné que nous avons confié au SEDI (Syndicat Des Energies de l'Isère) notre compétence éclairage public, toutes les armoires ont été mises aux normes et l'éradication des ampoules a commencé, en 2018, avec un taux de subvention de la part du SEDI de 90%.

Les leds ont remplacés les « fluos ». Elles sont moins énergivores et nous permettent de baisser leur intensité de manière efficace sans pour autant que l'œil humain en soit conscient. Ainsi, nous évitons l'extinction totale pour les secteurs passés sous cette technologie.



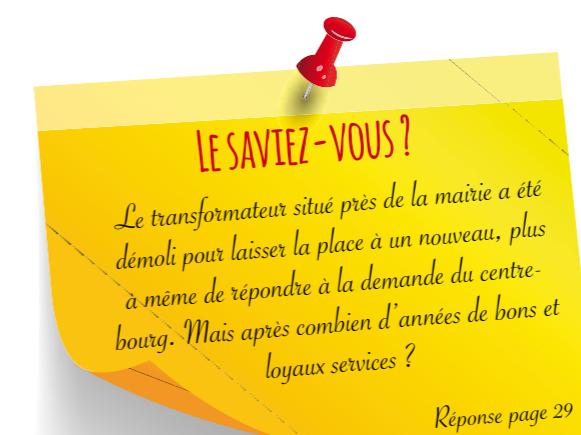
Le poste d'alimentation électrique du centre village

Il se situe en dessous de la mairie et date du siècle dernier.

Suite à la rénovation de la façade du bâtiment, la mairie avait sollicité ENEDIS afin de rénover l'aspect extérieur du poste. Or, on nous a informés, il y a plus d'un an, que ce poste devait être changé. Après de nombreuses discussions sur son emplacement, sa couleur, nous arrivons enfin à sa réalisation.

Son installation a été réalisée du 22 octobre au 4 décembre 2018. Cette durée a été importante en raison de la complexité technique de ce chantier. En effet, à cause de la présence d'un câble « haute tension », un poste provisoire a dû être installé contre le bâtiment côté montée de l'Eglise.

Ces travaux étaient indispensables en raison de la densification du centre bourg. Cette nouvelle installation permettra une meilleure alimentation de votre village.



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) : une année de concrétisation

Cette année a été marquée par le travail qui permettra la traduction du **Projet d'Aménagement et de Développement Durable** (PADD) en un règlement d'urbanisme.

Nous rappelons que le PADD est le document qui énonce les intentions et la vision globale que les élus, encadrés par les lois et le **Schéma de Cohérence Territorial de la région grenobloise** (SCOT), ont voulu donner à notre territoire. Ces idées doivent être traduites juridiquement dans un règlement qui s'imposera à toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Lors des réunions thématiques et territoriales, les élus ont débattu, échangé, formulé sur des questions aussi variées que la couleur des tuiles, les clôtures, les zones économiques, les énergies renouvelables, la préservation du patrimoine, les distances entre les maisons...

En parallèle, les Personnes Publiques Associées (DDT, SCOT, Chambre d'Agriculture...) étaient consultées afin que, lors de l'examen final, leurs remarques et oppositions soient les moins nombreuses possibles.

Le 6 novembre 2018, le PLUI est arrêté en Conseil Communautaire. Au préalable, tous les conseils municipaux ont donné leur avis sur les cartes et le règlement.

Du 1^{er} mars au 31 mai 2019, un enquêteur public recueillera vos remarques et les collationnera dans un rapport qui sera transmis aux services de l'Etat.

Dans le même temps, les PPA étudieront et rédigeront leurs remarques auxquelles les élus devront répondre. Ce travail se déroulera sans doute entre mai et juillet.

Enfin, au mois d'octobre 2019, le PLUI sera approuvé par le Conseil Communautaire et nous serons, alors, dans l'attente de la décision préfectorale.

Ce PLUI était indispensable pour beaucoup de communes de notre territoire en raison des évolutions et changements en matière d'urbanisme imposés par l'Etat. Si chaque commune avait fait son PLU séparément, le montant du coût total aurait été nettement supérieur (gain estimé : de l'ordre de 1 millions d'euros pour l'ensemble des 54 communes de Bièvre Isère Communauté).

Enfin, pour les communes en POS, comme Faramans, cela a permis de ne pas tomber sous la gestion directe de l'Etat pour nos permis de construire. Ceci n'aurait pas été une position confortable pour un village comme le nôtre, où de nombreux projets voient le jour.

Cette démarche a été compliquée, elle a demandé beaucoup d'investissement et de travail en raison d'un délai assez court. Cependant, elle est en passe d'aboutir après 350 concertations, des heures de réflexion de la part des élus, toujours accompagnés par le service urbanisme de la communauté de commune et les cabinets d'études.

Ce PLUI impactera non seulement la forme urbanistique de nos villages mais aussi leur développement économique, touristique, écologique pendant les 10, 12 années à venir.

La campagne 2017-2018, avec le retour des affouagistes dans les communaux de Faramans en Autimont, s'est bien passée.

Mais la coupe n°10 à Arzay n'est toujours pas terminée : la possibilité de choisir de couper à Faramans ou à Arzay est donc reconduite cette année.

On pensait que le fait de revenir à Faramans allait redonner un nouvel élan à l'affouage mais cela n'a pas été le cas. Voici les chiffres des 6 dernières années :

campagne	lots	équipes	moules coupés
2012-2013	56	19	349
2013-2014	68	21	469
2014-2015	41	17	437
2015-2016	26	11	496
2016-2017	27	12	484
2017-2018	23	12	286

Un « lot » correspond à un affouagiste inscrit ; les « équipes » sont des personnes ou des groupes de personnes qui coupent ensemble un ou plusieurs lots. Le nombre de « moules », d'un volume de 2 stères, reste important grâce à la possibilité de couper plus que les 5 moules composant initialement un lot.

A titre de comparaison, vers 1930, il y avait environ 230 affouagistes potentiels, et plus de 200 lots étaient coupés.

Aucun changement n'est envisagé pour l'instant, mais, dans les années futures, il faudra certainement se poser la question de l'avenir de l'affouage.

CAMPING



C'est avec une immense satisfaction que le projet piscine indispensable au développement du camping a vu le jour cette année 2018. L'enceinte de baignade a pu, malgré la météo défavorable de ce printemps, être inaugurée le 20 Juin. Elle m'a déjà permis, cet été, de développer l'activité de façon substantielle.

Je remercie le conseil municipal et M. BOURDAT pour leur soutien dans le « marathon » de ce projet. Pour infos, je rappelle que le reste à charge de la commune est d'environ 30% du projet. Ce montant est couvert par les 3 années de loyer que je verserai à la municipalité d'ici la fin de mon contrat de location, soit avril 2021.

Pour compléter mon offre d'hébergement, j'ai, de mon côté, investi dans 4 Mobil-homes et 3 Tentes Lodges supplémentaires afin de répondre à la demande des clients. Aujourd'hui, celle-ci est plus orientée sur l'hôtellerie de plein air que sur le caravaning.

Ces hébergements peuvent, en hors saison surtout, faire l'objet d'une location pour un week-end. En cas de besoin, vous pouvez aussi y loger de la famille ou des amis pour des fêtes que vous organisez.

Afin d'animer un peu le camping, tout en lui gardant son identité calme et nature, j'ai mis en place quelques animations cet été. Ainsi, le barbecue géant du 13 Juillet et l'apéro concert du 18 Août, avec les candidats du championnat de France d'aéromodélisme, ont été l'occasion d'échanges et de moments chaleureux entre les habitués du camping et les gens de passage. L'animation histoire de la guerre des Gaules et la journée « portes ouvertes » organisées le 8 Août, a connu aussi un franc succès. Cette manifestation était à l'initiative de M. Yann Catherine, locataire au camping et animateur histoire de profession, de la municipalité et de moi-même. Voilà en quelques mots le vécu 2018 du camping.

Pour 2019, je vais surtout chercher à optimiser tout ce qui a été mis en place depuis 2 ans et demi maintenant. Mes démarches commerciales et publicitaires seront encore plus ciblées vers la clientèle retraitée et familiale, ainsi que vers les randonneurs et les cyclistes. Pour cela, l'hiver dernier, j'ai créé des circuits locaux que vous pouvez retrouver sur mon site internet en page « Activité ».

Je vais donc démarcher les clubs concernés de toute la France afin d'attirer cette clientèle très respectueuse et sympathique. Tout cela bien sûr dans le but de remplir au mieux et de rendre le plus vivant possible ce camping ! Et qui dit camping plein, dit personnes supplémentaires susceptibles d'activer les commerces du village !

Voirie

Dans l'édition 2017 du Petit Renaillot, nous vous informions du projet de plusieurs travaux de sécurisation.

C'est ainsi, qu'en 2018, nous avons :

- réalisé les plateaux surélevés, définis en lien avec la DDT, sur 4 chemins communaux. Ces travaux n'ont été effectués qu'après consultation de la population :
 - pour le chemin de la Charrière (67% de votants, 88.6% d'avis favorables),
 - pour le chemin du Guyard (60% de votants, 81.5% d'avis favorables),
 - pour le chemin du Lot (70.2% de votants, 80% d'avis favorables),
 - pour le chemin des Ramelles (64.1% de votants, 88% d'avis favorables).
- créé des plateaux surélevés, sur la D156F, au carrefour avec :
 - le chemin des Combes,
 - le chemin d'accès au lotissement des Millières,
 - le chemin du Berthet.
- effectué, afin d'améliorer la visibilité :
 - le traçage, au carrefour de la D156F et du chemin de la Fontaine,
 - l'élargissement du carrefour de la Porte Bleue.

En 2019, un plateau surélevé sera construit au carrefour de la D37 avec la D156F et le chemin du Combat. Cette réalisation permettra de sécuriser l'entrée ouest du village et de protéger l'entrée du local technique.

Des demandes de travaux de sécurisation ont été faites pour d'autres quartiers. Elles sont prises en compte par la municipalité. Néanmoins, pour des raisons budgétaires, elles ne peuvent pas être traitées immédiatement.



Communication

Site internet : www.faramans.fr

Une source permanente d'information.

Le site est régulièrement mis à jour. Les manifestations, à venir dans le village, sont annoncées. Les actualités apparaissent en première page (vigilance météo, nouvelles informations communales...)

Vous pouvez aussi consulter les menus de la cantine, les parutions (Petit Renaillot depuis 1989), les comptes-rendus du conseil municipal.

Vous trouverez également des informations pratiques de la vie quotidienne (horaires de l'agence postale, démarches administratives, coordonnées de nos professionnels de santé, de nos commerçants et artisans...).

FARAMANS devient Mairie Vigilante et Solidaire !



La commune a adhéré à ce dispositif avec pour objectif de réduire de 40% la délinquance sur la commune. C'est l'occasion de créer des liens privilégiés entre Mairie, Gendarmerie et Voisins Vigilants et Solidaires. Les réunions organisées régulièrement nous permettront d'établir des relations de proximité et de confiance.

Votre inscription sur le site voisinsvigilants.org vous permettra de rejoindre la communauté de Voisins Vigilants et Solidaires !

Plus le nombre d'adhérents est important, plus le dispositif est efficace.



Vous pourrez signaler des comportements suspects ou des va-et-vient inhabituels dans notre village.

C'est gratuit et simple d'utilisation : un simple SMS au 06.47.49.26.26 pour signaler un véhicule, des démarcheurs suspects, un cambriolage... L'ensemble des adhérents recevra alors une alerte sur son portable.

Pour l'inscription, rendez vous sur le site :
www.voisinsvigilants.org



1. Saisissez votre adresse postale et votre email.

2. Validez la position de votre domicile

3. Créez votre compte en saisissant votre nom, prénom, email, numéro de téléphone et mot de passe.

4. Votre inscription sera validée par un référent dans les jours suivants.

Si vous n'avez pas internet, pas de panique ! Il suffit qu'une personne de votre entourage fasse la démarche de vous inscrire sur le site et vous pourrez ensuite envoyer des alertes et en recevoir uniquement grâce à votre téléphone portable.

Enregistrez dès maintenant le numéro **06.47.49.26.26** (non surtaxé) qui vous permettra d'**envoyer des alertes directement par SMS**. Ils seront reçus instantanément par tous les voisins vigilants et solidaires de votre village et par votre mairie.

Vous pouvez aussi accéder à la plate forme Voisins Vigilants et Solidaires en vous connectant avec vos identifiants.

La fonctionnalité « Alerte » est à réservé aux informations critiques (cambriolages, comportements suspects...)

La fonctionnalité « Gazette » est un lien d'échange entre voisins vigilants (petites annonces, animaux perdus...)

Pour tout renseignement ou pour faciliter votre inscription, contacter Michael MARION (06 71 36 74 54), Gilles BOURDAT (06 12 73 25 29) ou Christine ROUQUETTE (06 99 17 39 87).



Comme chaque année, le CCAS a organisé le repas de nos ainés le 1^{er} dimanche de décembre.

98 personnes se sont retrouvées autour d'un repas copieux confectionné par les commerçants locaux. Pour le financer, il a organisé un concours de pétanque en août et le traditionnel loto du dernier dimanche de novembre.

Cette année, les ateliers sont devenus indépendants et gérés par une nouvelle association : ACCIF.

CCAS

TÉLÉTHON

Le Téléthon s'est déroulé, à FARAMANS, les 16 et 17 Novembre.

Pour la 11^{ème} année consécutive, son programme a été le même :

- spectacle cabaret, le Vendredi soir, avec la participation d'artistes locaux,
- promenade, le Samedi après-midi, encadrée par le Club de Marche.

En parallèle, le salon de coiffure AG COIF' a remis une partie de ses ventes (shampooings, soins, etc.) au profit du Téléthon.

D'autre part, une urne était mise à disposition des dons de la population, à l'accueil de la Mairie.

Toutes ces initiatives ont permis de récolter 1750€50.

De plus, comme chaque année, environ 1000 € de promesses de dons ont été enregistrées, par l'intermédiaire du 3617, sur FARAMANS.

Merci à tous pour votre générosité et nous vous donnons rendez-vous, en 2019, pour une nouvelle édition !



Pour cette dernière année de TAP, les enfants ont bénéficié d'activités ludiques et variées.

Le partenariat avec le lycée agricole a été reconduit et les enfants ont participé à plusieurs ateliers nature (pêche, étude de la vie des fourmis, des abeilles et des grenouilles). Ils ont aussi découvert le monde du pigeon voyageur, grâce à Georgette GILLIBERT qui est intervenue deux vendredis consécutifs. Une initiation à la sécurité routière a été réalisée par Harmony ROUGIER dans le cadre de ses études, en collaboration avec la gendarmerie.



Après de nombreuses réflexions concernant la cantine et un travail de concertation du Conseil Municipal d'Enfants, le Conseil Municipal a décidé de changer de fournisseur. C'est la société ELIOR possédant une cuisine centrale à Revel-Tourdan qui a été retenue. Nous resterons vigilants quant à l'évolution du service. Depuis la rentrée, les enfants paraissent plutôt satisfaits de la nouvelle prestation.

Enfin, suite aux demandes des parents, des modifications d'horaires et de fonctionnement de la garderie/cantine ont été mises en place :

- désormais, la garderie ouvre à 7h15 afin de faciliter le départ au travail de certains parents,
- la pause méridienne est allongée jusqu'à 13h30 (ainsi les enfants auront un peu plus de temps pour se détendre),
- pour finir, il sera possible de venir chercher les enfants plus tôt le soir.

CME

Le Conseil Municipal Enfants (CME) entre jeux et devoir de mémoire

Le CME a travaillé, en 2018, sur deux dossiers.

D'une part, le choix pour compléter l'offre de jeux à proximité du camping a été arrêté.

En effet, après de nombreuses concertations, l'attente d'éventuelles subventions extérieures, les enfants ont choisi un pont mobile et un module pour se suspendre. Ces deux jeux ont été installés en fin d'année 2018.

Les élus juniors ont porté leur choix sur du matériel dont la durée de vie devrait être élevée.



D'autre part, la commémoration du 100^{ème} anniversaire de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale.

Le CME a accepté, avec beaucoup d'enthousiasme, de rendre hommage à ces hommes qui ont donné leur vie pour notre pays. Cela a été l'occasion d'un travail sur 4 thèmes : les uniformes, les armes, les transports, la vie dans les tranchées. Il faut souligner l'aide apportée dans cette démarche par les bénévoles de la bibliothèque de Faramans et le soutien logistique du personnel de la médiathèque de la Côte St André. Ce travail a été exposé, les 11 et 12 novembre, au Centre Culturel.

VIE ÉCONOMIQUE

Société GILIBERT - PICHON :

Comme vous avez dû, malheureusement, l'apprendre, l'entreprise GILIBERT - PICHON (fabricant de remorques agricoles) a été mise en liquidation judiciaire avec cessation immédiate de l'activité, le Jeudi 8 Novembre 2018.

Le début de la redynamisation de notre village, dans les années 1970 – 1980, est lié à l'existence de GILIBERT Remorques.

Cette entreprise présente sur la commune, depuis près de 70 ans, employait encore une cinquantaine d'employés.

M. le Maire et l'ensemble du Conseil municipal ont une pensée pour les employés et leur famille. Cette fermeture d'usine aura des conséquences néfastes pour FARAMANS et son bassin de vie.

En effet, l'entreprise faisait travailler de nombreux sous-traitants locaux et les employés contribuaient à l'économie du village (artisans, professionnels de santé, commerçants, etc).

Dès l'annonce de la fermeture de l'entreprise GILIBERT, M. le Maire s'est rapproché des autres collectivités (Etat, Région, Département, Intercommunalité).

L'objectif est que le site trouve rapidement un repreneur avec, à la clef, la création d'emplois.

Dans le cas inverse, la probabilité de voir apparaître une friche industrielle à l'entrée du village serait réelle.

VIE SCOLAIRE

Vie scolaire, une rentrée sous le signe de la nouveauté

Le retour au rythme scolaire à 4 jours a été validé par le conseil d'école et l'académie. Cette décision a eu pour conséquence l'arrêt des Temps d'Activités Périscolaires. Les TAP auront été pour l'équipe et les bénévoles, une expérience très enrichissante. Cependant, ces temps d'activités auraient été impossibles à maintenir en raison des conditions financières incertaines et des exigences grandissantes de l'état.

Nouveaux professionnels de santé :



Mélody GRATESOL, diététicienne

Elle a pris la relève de Grégory RIGAUD dans le cabinet de diététique-nutrition. Mélody GRATESOL, est diététicienne depuis 2011, date à laquelle elle a obtenu son diplôme après deux années d'étude. Elle s'est installée à Faramans fin 2017, séduite par la perspective de la très prochaine ouverture de la maison communale à vocation médicale. La pratique en maison médicale, elle connaît, puisqu'elle exerce depuis deux ans dans celle de Bougé-Chamballud.

C'est sur les problèmes d'obésité et son intime complice la sédentarité qu'elle tente d'agir, y compris – et surtout ? – auprès des enfants. Elle suit les recommandations du PNNS (programme national nutrition santé) pour composer un plan alimentaire personnalisé ; au préalable, lors d'une première consultation de bilan, elle aura procédé à un entretien sur les habitudes alimentaires et aura enregistré les mensurations de son patient. La deuxième consultation, dans l'idéal deux semaines plus tard, visera à ajuster ce programme, à donner des conseils culinaires, voire des recettes, à élaborer, éventuellement, quelques menus-types... Ensuite, c'est la constance et la motivation qui sont indispensables, deux facteurs que la diététicienne se proposera de suivre avec attention au gré des rendez-vous suivants. Outre le surpoids, certaines pathologies médicales nécessitent un suivi diététique : le diabète, l'hypercholestérolémie, l'hypertension artérielle sont, entre autres, concernés.

Elle souhaite travailler avec tous les professionnels de santé, médicaux et/ou paramédicaux, dans le souci d'une prise en charge globale des patients, ce qui, selon elle, sera favorisé par la maison communale à vocation médicale où tous les cabinets seront regroupés. Mélody GRATESOL, consulte sur rendez-vous, le vendredi toute la journée, 135 montée de l'Église - Tél : 06 67 45 07 19



Coralie VINCENT, kinésiologue

Coralie VINCENT a récemment ouvert, à Faramans, son cabinet de kinésiologie. Elle vient, par une pratique de soins alternatifs, enrichir le panel de professionnels qui, progressivement, prennent place sur la commune pour proposer des réponses variées et complémentaires des thérapeutiques conventionnelles. La kinésiologie est destinée à favoriser un état d'équilibre et de bien-être physique, mental, émotionnel et social.

« La kinésiologie ne remplace en aucun cas l'avis, ni le traitement médical, précise-t-elle, mais elle peut permettre de maintenir ou de retrouver la santé, de faciliter les apprentissages, d'être en meilleure forme physique et psychique, de libérer et mieux gérer le stress quotidien, de développer ses propres ressources (scolarité, profession, art, sport, loisirs). Bref, c'est une pratique à visée de bien-être naturel. » Tout le monde, enfant, adolescent, adulte, senior, peut consulter; son champ d'intervention concerne, entre autres, la gestion du divorce, les phobies, les TOC (troubles obsessionnels compulsifs), le manque de confiance en soi, la gestion du burn-out, les difficultés scolaires, les problèmes de concentration, les problèmes de sommeil, la perte d'équilibre... Elle reçoit, montée de l'Église, sur rendez-vous, le lundi toute la journée, le mardi après-midi, le samedi matin. Site internet : <https://coralievincent.wixsite.com/kinesiologue> - Tél : 06 50 28 06 95

Sarah BOTELLA-SERRANO, praticienne en hypnose



Le parcours professionnel de Sarah BOTELLA-SERRANO s'appuie sur la construction progressive de compétences infuses ; se découvrant des aptitudes avérées pour le magnétisme et pour couper le feu, elle a fait le choix de se former pour développer ses expertises naturelles. Pendant 6 ans, cette secrétaire médico-sociale, étudie la médecine traditionnelle chinoise en se spécialisant dans l'approche des maladies mentales et émotionnelles.

Depuis une année, à Lieudieu, après une formation à Lyon dans une école de psychothérapie, elle exerce la fonction de praticienne en hypnose Ericksonienne. Loin, très loin de l'hypnose de spectacle, sa pratique consiste à accompagner les personnes qui la consultent pour, dit-elle, « donner une signification différente à l'inconscient et leur permettre d'être consciemment mieux ». La thérapie par l'hypnose vise à rendre accessibles au sujet des ressources peu exploitées de son cerveau et à activer ses pouvoirs d'auto guérison à l'aide de suggestions réalisées durant un état modifié de conscience et d'hyper-vigilance. Elle vient de prendre place dans le panel des professionnel(les) en médecine douce à Faramans. Elle consulte les lundis après-midi, tous les 15 jours, sur rendez-vous. Tél : 06 83 77 48 42



Sandrine PERIS, hypnothérapeute

« L'hypnothérapie consiste à accompagner la personne pour qu'elle trouve dans son inconscient les ressources nécessaires à un mieux-être. Elle ne se substitue ni à la médecine, ni à la psychologie »

Un parcours personnel et professionnel délibérément dirigé vers l'accompagnement de la personne pour Sandrine PERIS : différentes fonctions en maison de retraite à Bron, auxiliaire de vie à Toussieu, actuellement assistante maternelle à Arzay. De ce cheminement est né le besoin d'être plus agissante dans le relationnel qu'elle établit avec ceux dont elle prend soin, parce qu'elle a constaté au quotidien qu'une écoute active et guidée peut favoriser des modifications positives de leur comportement. Naturellement elle s'est tournée vers une formation en hypnose Ericksonienne qu'elle pratique d'ores et déjà à domicile. Elle va entreprendre une formation complémentaire dans l'accueil des enfants et des adolescents, qui, dit-elle, lâchent beaucoup plus facilement prise que les adultes (lesquels ignorent qu'ils se trouvent en état d'hypnose en moyenne toutes les 90 minutes), en utilisant surtout la médiation du jeu. Elle recevra bien sûr aussi les adultes. On pourra, dès janvier, la consulter le lundi tous les 15 jours sur rendez-vous au sein du pôle médecines douces de la commune. Tél : 06 52 38 33 51.



Romain MEYNIER, opticien à domicile

Titulaire d'un BTS Opticien Lunetier et d'une Licence Professionnelle d'Optométrie (expertise et mesure de la vue), Romain MEYNIER a d'abord exercé son métier d'opticien dans divers magasins en Isère et dans la Drôme allant de grandes enseignes en magasins indépendants. À l'école, il s'est formé à devenir professionnel de santé, mais la réalité du métier en magasin se révèle être majoritairement du commerce et de l'administratif. Et c'est donc tout naturellement qu'il a décidé de se consacrer entièrement au métier d'Opticien à domicile et Coordinateur en santé visuelle en établissement médico-social. Son activité, explique-t-il, est avant tout un service à la personne bienveillant et efficace et ses objectifs vont bien au-delà de la vente de lunettes : lutter contre l'isolement et la perte d'autonomie, participer à la prévention et à la coordination en santé visuelle et redonner à tous l'accès à la santé visuelle. Équipé d'un matériel nomade dernière génération, il se déplace 7 jours/7 sur simple rendez-vous. Ses prestations sont remboursées par la sécurité sociale et les mutuelles, au même niveau que celles des autres praticiens. Pour le joindre : 06 11 33 01 04



Clara GUERAUD, orthophoniste

Après seulement un mois et demi d'activité sur la commune, l'agenda de Clara GUERAUD, orthophoniste, est déjà complet. Elle exerce à Voiron depuis 2013, après un solide cursus à Liège en Belgique où, dit-elle, les étudiants sont propulsés en stage beaucoup plus rapidement qu'en France et sont donc préparés très rapidement à une pratique concrète. Elle intervient, autant auprès des enfants que des adultes, sur les retards langagiers, les troubles du langage écrit et oral et les rééducations après accident vasculaire cérébral, notamment. Présente une demi-journée par semaine à Faramans, elle souhaite développer son cabinet et invite vivement des collègues orthophonistes à venir la rejoindre dans ce projet d'ouverture de la maison communale à caractère médical qui a le mérite de proposer une prise en charge globale et pluridisciplinaire de la santé. Tél : 06 83 48 12 37



Clotilde GRIVAUXT, reflexologue plantaire

Depuis février 2018, Clotilde GRIVAUXT consulte dans son cabinet de réflexologie plantaire sur la commune. Après une formation d'une année au sein de l'école È.T.R.E. (Ecole des Techniques en Réflexologies), sanctionnée par un diplôme en 2016, cette éducatrice auprès d'adolescents, s'est tournée vers une nouvelle pratique d'accompagnement : la réflexologie plantaire, une méthode simple, naturelle, globale et efficace grâce à laquelle des points spécifiques sur la surface du pied sont traités par stimulation digitale pour soulager certains maux du corps. A chaque zone du pied correspond un organe ou une fonction du corps humain. Les bienfaits de sa technique sont mesurables dans l'amélioration de la qualité de vie de ses clients atteints de maladie chronique, la diminution de certains maux du quotidien (douleurs dorsales, cervicales, maux de tête ...), l'action sur le stress. Clotilde Grivaux intervient aussi auprès des enfants (du nourrisson à 12 ans) dans ce qu'elle appelle « le toucher bienveillant », pour soulager les petits maux du quotidien : colique, troubles digestifs, douleurs dentaires, affections ORL, drainage des rhumes, sommeil perturbé... Elle reçoit, sur rendez-vous (06 89 56 18 91) les jeudis après-midi, de 13 h à 19 h.

LES EMPLOYES COMMUNAUX

En 2016, nous vous avions présenté les employés communaux. Depuis, beaucoup de changements ont eu lieu : Véronique BALDERER est actuellement en arrêt maladie et nous lui souhaitons un prompt rétablissement. Danièle LUCCHIN est partie en retraite. Marie Renée QUIQUEMPOIS, Océane MULLER, Faustine HALDAS, Océane WEPPE, Jérémy DUVERNEY-GUICHARD et Christophe BROCHIER ont terminé leur contrat et nous ont quittés. Pascal MARION est parti pour créer sa propre entreprise. Claude GROS ne travaille plus qu'à mi-temps soit 17h30 par semaine. Christèle DOREY travaille à temps non complet soit 24h par semaine.

Dominique GLEONEC est en retraite mais elle est sous Contrat à Durée déterminée pour 3 ans à temps non complet de 720 h par an : ménage, activités périscolaires. Patricia LANIEL a réussi son concours, elle est donc officiellement Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles 2^{ème} classe et travaille 31h par semaine.

Nous vous présentons les nouveaux :



Sonia FONNE : Contrat à Durée Déterminée à temps non complet, 20h/semaine, activités périscolaires et ménage.



Amélie GREGOIRE : Contrat à Durée Déterminée à temps non complet, 29h/semaine, Adjoint technique, Accueil mairie/agence postale, ménage, activités périscolaires.



Frédéric BERTHIER : Contrat à Durée Déterminée à temps complet, 35h/semaine, agent polyvalent.

Mélissa LANIEL : Contrat à Durée Déterminée à temps non complet, 20h/semaine, Adjoint administratif, Accueil mairie/agence postale, ménage.

LE MARCHÉ

Le MARCHÉ vers un nouveau départ

En raison des travaux de la maison médicale, notre marché, du mardi matin, a dû déménager et a pris place devant l'école maternelle.

De nouveaux commerçants viennent en alternance :

- un rémouleur, M. ROUX, de Viriville,
- un apiculteur, M. BILLOD, de Plan,
- une vendeuse de spécialités antillaises, Mme CAROLINA, de Brézins.

Quant au poissonnier, après un premier essai, il voudrait revenir avec un plus petit camion (qui correspondrait mieux à la demande sur Faramans). Mais il faut auparavant qu'il puisse embaucher un salarié. Nous devrons donc attendre un peu pour retrouver du poisson au marché !

Suite à l'absence de M. GUILAIN un nouveau primeur est arrivé au mois de septembre, M. NUNES, de Rives. Nous remercions la constance de M. et Mme THIEBAULT, de Mme MISTRULLI et de M. BARATIER.

Enfin, après une rencontre avec les commerçants, il semblerait que tous désirent retourner place du Tailleur, à la fin des travaux de la maison de santé. La municipalité n'est pas opposée à cette idée, une réflexion sera menée et un marquage devra être fait.



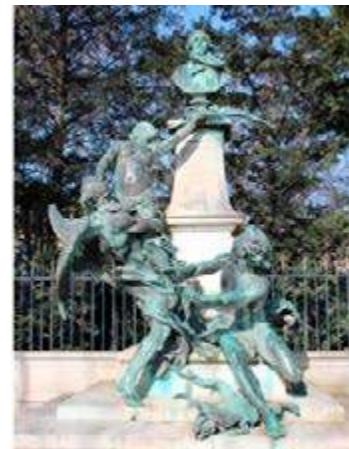
CLASSES EN 8

On s'était dit rendez-vous dans 10 ans...

Nous l'avons fait le Dimanche 30 Septembre. Nous étions 80 classards à nous retrouver. Après le verre des retrouvailles et les traditionnelles photos, un repas copieux et convivial nous fut servi.

La bonne humeur était là, les blagues et les discussions aussi.

Les griottes à l'eau de vie et les digestifs maison... ont fait que la journée est passée très vite. Avant de se quitter, on se l'est promis, on sera tous là dans 10 ans.



LE CONSEIL MUNICIPAL A PARIS VISITE AU SÉNAT

En début de mandat, nous nous étions fixés l'objectif d'aller à Paris pour visiter le Sénat. Ce fut chose faite cette année. Après des contacts avec Michel SAVIN, Sénateur de l'Isère, il nous invitait à une visite le vendredi 23 février (le Sénat ne peut se visiter que sur invitation). Nous avons donc organisé cette sortie pour le maire, les adjoints, les conseillers municipaux, les membres du CCAS mais aussi pour les conjoints et conjointes qui étaient intéressés. Ce sont donc 25 personnes qui ont pris la direction de Paris le 23 février à 4h30.

Nous sommes arrivés à Paris vers 12h30 et après avoir pris notre repas à « L'Odéon », restaurant annexe du Sénat, nous nous sommes offert une petite promenade piétonne et digestive dans les Jardins du Luxembourg. Là, nous avons pu voir des arbres remarquables, de nombreuses statues et nous avons pu admirer les impressionnantes façades du Palais du Luxembourg qui abrite le Sénat.



A 16h, nous nous sommes rendus à l'entrée du Palais du Luxembourg où un guide nous attendait. Après avoir franchi le sas de sécurité (car là-bas on ne plaisante pas avec la sécurité !), nous avons pénétré dans la cour du Palais. Le guide nous a donné beaucoup de renseignements sur la construction de ce palais commencée au début du XVII^e siècle et sur ses différentes utilisations au cours des années.

Ce n'est qu'en 1799 qu'il devint le siège du Sénat. Nous sommes entrés et là, quel émerveillement dans ces salons parés de dorures et de fresques toutes plus belles les unes que les autres. Bien sûr, nous sommes

allés visiter l'hémicycle où ont lieu les débats des sénateurs. Dommage, il n'y avait pas de séance ; le vendredi après-midi, les sénateurs rejoignent leur territoire.

Nous n'avons pu qu'admirer la splendeur de la salle et de son architecture. Le guide nous a bien expliqué le fonctionnement des séances. Avant de quitter le palais, nous sommes descendus par les 48 marches de l'escalier d'honneur qui dessinait une perspective magistrale dans l'espace.

Lorsque nous avons quitté le palais, nous avions décidé de ne pas faire le voyage retour le même jour. Nous avons donc visité Paris en car : La Tour Eiffel, Le Palais des Glaces, Le Louvre, La Seine, Notre Dame, Les Invalides... et bien sûr Les Champs Elysées avec à une des extrémités L'Arc de Triomphe et à l'autre La Concorde. Puis, nous sommes allés dîner à notre hôtel avant d'aller passer la soirée au Moulin Rouge. Nous avons assisté à un magnifique spectacle riche en couleurs avec la participation de 80 artistes.

Le lendemain matin, avant de prendre le chemin du retour, une partie du groupe est allée visiter le musée Grévin pendant que la deuxième partie essayait de se frayer un chemin dans les allées très fréquentées du Salon de l'agriculture.

Nous sommes rentrés vers minuit après un séjour fatigant mais riche en découvertes et surtout très convivial. Ce séjour n'a absolument pas impacté le budget communal puisqu'il a été entièrement financé par tous les participants aidés en partie par les indemnités du Maire et des adjoints.

VISITE AU SÉNAT



38IMAGESECONDE



38imageSeconde continue son petit bonhomme de chemin et **s'ouvre sur l'extérieur**.

L'Association trouve chaque année un nouveau dynamisme.

Autour d'un socle de « fidèles », elle trouve en permanence une re-naissance avec la venue de nouveaux membres, qui viennent chercher des compétences mais aussi un état d'esprit : SimPLICITÉ, Convivialité, SINCérité et Honnêteté sont des notions qui animent chacun d'entre nous. Chacune de nos rencontres témoigne de cette ambiance d'Amitié partagée.

Si « Mémoire de nos anciens » et « Mémoire de notre région » continue d'être le pilier des actions de 38imageSeconde, l'année 2018, a été riche en rencontres bénéfiques à chacun.

En effet, les contacts établis avec d'autres associations iséroises et des particuliers animés de la même passion, œuvrant également dans le domaine du 7^{ème} Art, ouvrent des perspectives très prometteuses.

Ces complémentarités et cette solidarité font naître des idées nouvelles, que 38imageSeconde va s'employer à développer largement; pour augmenter son auditoire et ses participants.

A l'heure de la dématérialisation via internet, avec le fort développement de nouveaux médias en ligne, 38imageSeconde doit être à la hauteur de ces défis.

Le défi est d'ampleur, car 38imageSeconde veut rester accessible à l'ensemble de son public du plus jeune au plus expérimenté. Le défi à relever est de rester accessible pour tous les non « connectés » mais doit s'ouvrir aux nouveaux médias.

Personne ne doit être oublié car toutes les actions de 38imageSeconde sont tout public.

Mettre en exergue les talents individuels ou



collectifs, accompagner ou être initiateur de projets est la vocation de 38imageSeconde.

38imageSeconde travaille bénévolement pour vous et a besoin de votre soutien...

38imageSeconde se donne les moyens de pallier sa plus forte carence concernant le montage de ses multiples captations d'images et indemnise désormais les personnes, adhérentes de l'association, participant à ces montages.

Nos projets de court-métrage sont nombreux et nous espérons que 2019 nous permettra de les poursuivre et de les présenter : l'eau, les fontaines, les étangs, l'alambic, la tonte des moutons, les fêtes de villages (fête du pain, de la pogne, boudin, safari truites...) mais aussi le soutien de nos jeunes talents avec un prochain court-métrage sur la mucoviscidose.

Parmi eux, n'oublions pas le projet le plus symbolique mettant en scène une calèche-diligence chère à Corine et à Bénédicte. Toutes deux nous ont quittés l'année dernière mais restent à jamais présentes dans nos coeurs.

En seulement quatre années, 38imageSeconde a engrangé de très nombreux souvenirs et acquiert petit à petit le matériel cinématographique qui la rendra encore plus performante.

Nous vous attendons toujours plus nombreux lors de nos prochaines séances de projection salle des fêtes de FARAMANS :

- Dimanche 24 Février 2019 - 15h00
- Vendredi 26 Avril 2019 - 20h00
- Samedi 18 Mai 2019 - 15h00
- Dimanche 07 Juillet 2019 - 15h00
- Dimanche 22 Septembre 2019 - 15h00
- Samedi 14 Décembre 2019 - 15h00



ACCA La Diane d'Autimont Saison 2017-2018

Une nouvelle saison a commencé. L'effectif est en légère hausse, soit 49 : 4 nouveaux chasseurs dont 1 jeune et 1 pratiquant la chasse accompagnée, donc futur chasseur l'année prochaine.

Malheureusement, le gibier de plaine (faisans, perdrix, cailles, lièvres) reste un réel problème. Les grosses chaleurs de l'été n'ont pas arrangé les choses. Les nouveaux modes de culture ne sont plus appropriés au petit gibier. Dans les plaines non irriguées, dès que les moissons sont terminées, les terrains sont retournés donc plus de couvert. Dans les plaines irriguées, ce n'est que du maïs, donc difficile de chasser.

Après deux demi-journées de chasse aux lièvres, seulement trois ont été prélevés : du jamais vu !! D'après les techniciens de la FDCI, les grosses chaleurs ont fait périr les bébés lièvres qui sont allaités une fois par jour. Le reste du temps, il faut qu'ils se protègent de la chaleur, des prédateurs.... Quant aux chevreuils, même quota que l'année passée : 12 à FARAMANS et 2 à ARZAY.

Cette année encore, la commune a loué un bungalow et nous l'a mis à disposition afin d'organiser les battues.

Nos activités hors saison de chasse :

- La matinée boudins, le dimanche 14 janvier 2018
- Le traditionnel repas chevreuil a eu lieu le dimanche 4 mars 2018 avec les agriculteurs
- Le dimanche 22 juillet 2018, un deuxième repas, à la salle d'animation du foot, pour finir les restes.
- Le samedi 1^{er} septembre 2018, la corvée d'entretien du territoire.

Les prochaines festivités sont :

- Le dimanche 13 janvier 2019, matinée boudins
- Le dimanche 3 mars 2019, repas chevreuil

Concernant la sécurité, nous veillons en permanence à ce que les consignes soient rigoureusement respectées, afin d'éviter tout incident.

Le président.



ACCIF

ACCIF (Ateliers Créatifs, Culturels, Informatiques de Faramans)

Ces ateliers dépendaient du CCAS à leur début.

Par souci de clarté financière, en Juin 2018, l'association ACCIF a été créée.

Ces ateliers connaissent un vif succès depuis 2 ans déjà.

1) L'atelier informatique :

Il affiche complet avec 32 personnes réparties en 2 groupes qui se réunissent tous les mercredis de 14h à 15h30 pour les débutants et de 15h30 à 17h pour les plus habiles.

Cet atelier est animé par Martine CRASEZ.



2) Les ateliers créatifs :

Les vendredis de 14h à 16h30, vous pouvez trouver toutes les passions « tricotage, crochet, couture, broderie, sequins, coloriage anti-stress, décos diverses »

- L'atelier couture est redynamisé par Hélène et Elyane.
- Philatélie, placomusophilie, cotation de pièces et billets de banque animé par Alain LATOUR.

(Les personnes qui voudraient un conseil pour faire coter leurs pièces ou billets anciens peuvent venir le vendredi et les modalités seront expliquées).

- Atelier peinture animé par Evelyne COLLY.
- Atelier art floral animé par Marilyne PAIS.



Cette année, en ce qui concerne le culturel, une « mini-conférence de 30 min » sera donnée une fois par mois avec de nombreux thèmes. Des personnes extérieures pourront intervenir dans ce cadre.

Si vous avez d'autres passions que vous voulez partager, vous pouvez nous rejoindre. Un accueil chaleureux vous attend. Les ateliers se déroulent toujours dans la joie, la bonne humeur et la convivialité.

Chaque année nous organisons un marché de Noël mi-novembre ainsi qu'un voyage en juin.

**ADMR****ADMR & AMMR BIÈVRE-BURETTES****Des professionnels à votre écoute**

L'A.D.M.R. & l'A.M.M.R., ce sont des bénévoles et des salariées à votre écoute, pour mettre en place le service qui vous convient.

L'ADMR, assure la mission d'aide à domicile auprès des personnes âgées afin de les assister dans leur vie quotidienne (aide à la toilette, repas, courses, ménage ...), mais aussi les tâches ménagères pour tout public.

Elle emploie 18 salariées. Nous les remercions pour leur travail, leur compréhension et leur disponibilité que l'on est parfois obligé de mettre à rude épreuve.

Sur le territoire Bièvre-Valloire, l'association BI-BU (Bièvre-Burettes) intervient sur 7 communes: Faramans, Marcilloles, Pajay, Sardieu, Penol, Ornacieux et Balbins.

En 2017, le service A.D.M.R. vie quotidienne comprenait 12 responsables bénévoles, 116 clients, 21 salariées. Les aides à domiciles avaient effectué 16 507 heures, auprès de nos aînés et personnes en perte d'autonomie.

A Faramans, ce furent 4 180 heures réalisées.

Cette année, 2018, a vu bien des changements à l'ADMR.

En mai, lors de notre assemblée générale, Madame Marie-Renée RICHARD donnait sa démission après de nombreuses années à œuvrer pour l'association.

Un grand merci à elle pour tout ce travail. Nous espérons qu'elle pourra encore longtemps nous éclairer de ses conseils.

Dernièrement, une assemblée élective a permis de constituer un nouveau bureau :

- Martine BOLINA : Présidente
- Agnès TOURRETTE : Vice-présidente
- Eliette BOURDAT : Trésorière
- Bernadette CARRIER : Vice-trésorière responsable planning
- Martine RIVAT : Secrétaire

**et de désigner des responsables de villages :**

- Faramans: Jacqueline CHARREL
- Pajay: Joëlle PERRIN et Catherine ALPHAND
- Marcilloles: Aimée BOLLONGEAT, Marie-Andrée MUGUET et Bernadette CARRIER
- Penol: Chantal ELAMRAOUI
- Sardieu: Marie-Thérèse BOUVIER
- Ornacieux-Balbins : Agnès TOURRETTE

Pour tous renseignements, s'adresser au bureau 11 rue centrale à Faramans, tél **04 74 54 29 45**. Ouvert le **lundi, mardi, vendredi matin, de 8h30 à 12h30 et le jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30**.

A partir de début 2019, nos locaux seront transférés dans la Maison Communale à Vocation Médicale.

ARCOLADE

Une bonne année pour la bibliothèque. Des prêts qui ont dépassé les statistiques de ces dernières années. Et des abonnements plus nombreux.

Nous avons eu quelques retours de notre consultation auprès des habitants. Et quatre personnes ont pris des abonnements. Nous en sommes très contentes ! Encore merci aux mairies de leur aide.

Les écoles viennent toujours aux permanences. Les élèves sont toujours aussi contents de choisir des livres ! Nous avons acheté des livres pour les jeunes. Nous espérons qu'ils vont leur plaire !

Nous avons participé à la Foire de Bossieu, comme il se doit ! Nous avons vendu des livres en bon état et pas cher. Si le temps avait été meilleur, nous aurions eu plus de succès.

Nous avons participé à la Fête du Jeu, le 26 mai, où nous avons représenté les 24 bibliothèques du réseau. Gros succès !

Nous avons participé à la Foire aux Châtaignes, bien entendu ! Nous avions fabriqué et vendu 1117 pots en 2017. Pour la 30^{ème} foire, 1502 pots ont été vendus.

2019 sera encore une année de travail pour la bibliothèque. Mais nous sommes prêtes à faire ce qu'il faut pour que ce soit un succès !

Le point négatif est que nous constatons de plus en plus d'incivilités sous l'arcade de la bibliothèque : des kilos de mégots, des bouteilles en plastique ou en verre.

Nous trouvons souvent des groupes de jeunes en arrivant pour les permanences. Comme pour tout, il y a les bons et les mauvais ! Les bons sont polis, sympas et sont là pour discuter entre eux. Les mauvais font ronfler leurs « brélons » et les gaz entrent dans le local. Ils fument, d'où les mégots ; ils parlent fort (vu le bruit des moteurs) et boivent (pas toujours du Coca). Nous devons intervenir pour ramener le calme, ce qui n'est pas toujours bien apprécié !

CERF

Le bureau du CERF

Cette année, le CERF a eu des mouvements au sein de son bureau : nous avons, en effet, accueilli Corinne CHENU et Rémy VUAILLAT. Bernard GALBIT a, quant à lui, décidé de quitter l'association.

A ce jour, le bureau est ainsi constitué :

Président : Didier ROUQUETTE ; Vice-Présidents : Guy CARRAS et Julien RABIEMONT ; Trésorier : Christophe BOURDAT ; Trésorier adjoint : Jean-Marie DEFREANCOIS ; Secrétaire : Nathalie GEFFROY ; Secrétaire adjointe : Sylviane CARRAS ; Membres : Marie-France PAREJA, Jean-François MOIROUD, Jacques NEMOZ, Hubert BEC, Corinne CHENU et Rémy VUAILLAT.



Le CERF, son fonctionnement

Le Comité d'Entente Rural de Faramans c'est, actuellement, 20 associations représentées au sein d'un Conseil d'Administration par un membre actif, ainsi qu'un bureau.

Il est constitué de 13 membres bénévoles dont la tâche devient de plus en plus compliquée avec le renforcement de la législation autour des événements organisés.

Chaque association doit participer à tous les C.A. afin d'aider aux préparatifs du feu d'artifice et de la foire aux châtaignes organisés chaque année. Tous ces bénévoles, par leur expérience, apportent des idées et des solutions à tous les problèmes que nous rencontrons.

Le CERF possède beaucoup de matériels dont il est le garant. Ils sont mis à disposition, gratuitement, des 20 associations du C.A. pour l'organisation de leurs manifestations.

Les revenus des locations extérieures payantes sont importants car ils permettent, à plus ou moins longue échéance, l'acquisition de nouveaux équipements et leur entretien. Nous prévoyons, l'année prochaine, le changement d'une bâche de chapiteau.

Le feu d'artifice

Le budget du feu est de 5 000€, dont la moitié est financée par une subvention de la commune.

L'équipe d'artificiers du CERF est constituée de 5 membres diplômés.

Les feux tirés en extérieur permettent d'être en phase avec l'évolution de la législation, des nouvelles techniques et des nouveaux produits.

Cette année, l'affluence du public a été importante, notamment grâce à une météo clément. Cela ne nous a malheureusement pas permis de faire des bénéfices lors de cette soirée. Concernant la composition du spectacle pyrotechnique, quelques nouveaux artifices sont venus enrichir le spectacle qui a ravi le public de manière générale.

Le bal qui a suivi s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et aucun incident n'a été déploré.

La foire aux châtaignes, 30^{ème} édition.

Le livret publicitaire de 6 pages nous a permis une augmentation du nombre de sponsors et une plus grande lisibilité.

Grâce à de nombreux habitants du village nous avons pu préparer et installer cette foire dans la bonne humeur et l'efficacité habituelles.

Pour cette 30^{ème} foire, nous avons décidé de voir les choses en grand avec une animation proposée par la gendarmerie nationale qui s'est prise au jeu en nous proposant, entre autre, des démonstrations avec leur brigade canine et la venue d'un hélicoptère.



A côté de cela, nous avions toujours François GROSJEAN qui assurait l'animation générale bénévolement, de stand en stand, de forain en forain, avec un dynamisme qui ne se perd pas.

Et tout au long de cette foire, ce sont environ 150 bénévoles qui sont présents pour proposer des confitures de châtaignes, des brioches, des boudins, des châtaignes grillées, du jus de raisin pressé, et tout cela préparé par les habitants et bénévoles. C'est un travail de longue haleine qui débute une semaine avant,

notamment pour les « confectionneurs de confiture » qui ont accepté d'en faire encore plus pour cet anniversaire. Ils ont réalisé l'exploit de fabriquer 1502 pots ! Nous pouvons, comme chaque année, constater un dévouement infaillible de tous ces bénévoles sans qui la foire ne serait pas ce qu'elle est.

Enfin, nous avions également environ 100 exposants, dont certains répondent présents depuis de nombreuses années et qui renforcent le thème de la foire d'aujourd'hui au parfum d'autrefois. Ces artisans et producteurs locaux vous font découvrir leurs produits dans une ambiance festive. Les bénévoles qui ont participé à cette nouvelle édition de la foire ont, comme d'habitude, fait preuve d'une extraordinaire générosité. Leur travail a été d'autant plus remarquable que la fréquentation de la foire ne cesse d'augmenter.

L'avenir

Le bureau évolue chaque année avec des départs mais également des arrivées. C'est toujours avec plaisir que nous sommes prêts à accueillir de nouveaux membres pour renforcer l'équipe et nous aider à toujours faire mieux.

Voici l'adresse du site : www.faramans38cerf.jimdo.com

Le CERF



2018 restera pour notre club comme une très bonne année !

Nous avons fêté cette année les 50 ans du club, fête très réussie avec la présence de nombreux anciens joueurs et dirigeants du club qui ont eu plaisir à se retrouver et à se remémorer les bons souvenirs devant l'exposition d'anciennes photos !

Fête organisée en présence des anciens présidents du club, des anciens maires, ainsi que des maires voisins, des représentants du district de l'Isère (notamment son Président Mr Michel MUFFAT-JOLLY).

Sportivement également 2018 est une bonne année. Notre équipe première dirigée par Bertrand DETEUF termine première de sa poule et accède au niveau D4. Elle a également réalisé un très bon parcours en coupe. Avec une équipe de jeunes dynamique et motivée qui ont repris l'encadrement, les équipes scolaires s'améliorent et nos effectifs s'étoffent. Les catégories intermédiaires sont moins fournies : nous avons dû réaliser une entente avec nos voisins de COMMELLE et LIERS. Cela concerne les catégories U13, U15 et U17. Nous souhaitons que notre nouvelle saison continue de nous apporter de nombreuses satisfactions tant sportivement que dans l'organisation de nos manifestations. Les premières journées semblent nous donner raison : une quarantaine de seniors pour former 2 équipes, bonne prestation des seniors 1 en coupe de France et bon démarrage en championnat. L'effectif du foot d'animation est en augmentation, nous aurons 50 licenciés (U6/U7, U8/U9 et U10/U11)

Un remerciement particulier à nos sponsors qui permettent d'arborer de beaux maillots sur les terrains les week-ends.

Le Président, Bernard VEYRET

Photo équipe Séniors 2 (sponsor L'UN PASSE)

Foot

CLUB DE L'AMITIÉ

La saison 2017-2018 a été marquée par deux évènements importants : tout d'abord, Robert BAULE, président durant 10 années, a souhaité prendre un peu de repos. Nous le remercions pour tout le travail accompli au sein du Club qui a compté plus de 70 adhérents au début de la décennie. Il a été remplacé par 2 co-présidents, Marie-Claude LEBLANC et Pierre RICHARD. D'autre part, la cessation d'activité de la Maison AMOUROUX nous a obligés à prospector pour trouver un nouveau traiteur pour les repas conviviaux, toujours très appréciés des adhérents, et parfois à modifier le planning établi.

Le repas de l'Assemblée Générale, de novembre 2017, a été servi par la Maison GIRON. En mars et en juillet 2018, c'est le traiteur SUBTIL, de Villeneuve de Marc, qui a répondu à notre demande.

La journée Portes Ouvertes, du 15 avril 2018, a connu son succès habituel. Le thème de l'exposition était « Voix anciennes et Phones » et concernait tous les anciens appareils de transmission : postes de radio, téléphones, électrophones, magnétophones... Ces nombreux appareils ont bien intéressé nos visiteurs. Même 2 semaines après Pâques, les pognes ont rapidement trouvé preneurs.

Le 31 mai, c'était la sortie en covoiturage à Marcollin et les 36 convives se sont régalés en dégustant le cabri du chef BERTHON.

Comme les années précédentes, nous avons fêté les anniversaires chaque dernier jeudi du mois. Pour les anniversaires des adhérents ayant un âge terminé par 0 ou 5, ils ont été honorés à la fin de chaque semestre. Les dames reçoivent une plante fleurie et les messieurs une bonne bouteille.

Si la chaleur nous a quelque peu incommodés cet été, la pluie a été la bienvenue lors de notre « Repas Champêtre » à la salle d'animation le 9 août où les grillades cuites à point par Pierrot ont régalé tous les gourmands dans une excellente ambiance.

Puis, comme tout le monde, pendant la canicule, nous avons pris nos vacances habituelles en août. Nous étions nombreux pour la reprise début septembre, ce qui montre que le Club est important dans la vie des retraités.

Bien sûr, nous évoquerons la traditionnelle « Foire aux Châtaignes », la trentième !



De nombreux membres du Club ont participé, activement, à la fabrication de la confiture de châtaignes et ont, comme chaque année, vendu brioches, gâteaux et striblets.

Malheureusement, il n'y a pas que des bons moments, l'année 2018 a été marquée par le décès de deux adhérents : Geneviève NÉMOZ en mars et son époux Paul, en septembre.

Nous avons aussi une pensée pour Denise CHARPENAY et Nicole LAURENT, fidèles du Club, jusqu'à ce que la maladie les oblige à rester à la maison. Elles nous ont également quittés cette année.

Le Club a besoin de sang neuf pour prendre un nouvel élan. Pourquoi ne pas venir un jeudi à la salle de réunion du Centre Culturel, jouer aux cartes ou aux divers jeux de société proposés pour faire connaissance ? Cela n'engage en rien. Vous pourrez, autour d'un café et de petites gâteries, vous faire une idée sur le Club. Si cela correspond à votre attente, vous pourrez alors prendre votre adhésion. Nous rappelons que les rencontres du Club ont lieu le jeudi, de 14 à 18 heures, mais qu'on n'est pas tenu de venir à chaque séance, chacun fait selon ses possibilités.

Nous remercions toutes les personnes qui nous soutiennent, en particulier lors de la journée « Portes Ouvertes », pour que perdure le Club de l'Amitié, selon le souhait de son fondateur Michel RUEFF.

Le Bureau du Club

Président d'honneur : Robert BAULE

Co-présidents : Marie-Claude LEBLANC et Pierre RICHARD

Trésorière : Alberte BOUVIER

Trésorière adjointe : Marie-Renée RICHARD

Secrétaire : Jean Pierre BAECHLÉ

Secrétaire adjointe : Rachel MOSCA



CLUB DE MARCHE

2018 a été une année de changement au sein du Club de Marche.

Jean-Pierre LEFEBVRE, après 10 ans de bons et loyaux services, a décidé de prendre du recul et de laisser sa place de Président à Jean-Claude GREGOIRE. Jean-Michel CARRIOT est Co-Président. Les autres membres du bureau n'ont pas changé.

Le but est toujours de marcher dans la bonne humeur et une bonne ambiance. C'est pourquoi le club regroupe des marcheurs de 12 communes environnantes.

Cette année nous avons organisé plusieurs sorties à la journée qui ont eu un grand succès (sortie raquettes, Le Bois Marquis à Vernioz, Lyon, St-Appolinard, le Vieux Monts avec pique-nique au bord d'un étang et Le Pilat)

Une sortie nocturne fin juillet a été programmée à La Chapelle du Truchaud, à Pajay, avec une trentaine de participants.

Un deuxième groupe marche régulièrement sur Faramans (marche plus douce).



Pour tous renseignements,
vous pouvez contacter :

- Jean-Claude GREGOIRE :
Portable : 06 86 20 06 99

- Jean-Michel CARRIOT :
Portable : 06 84 05 83 83



CONSCRITS

Pour cette année, les conscrits accueillaient la classe 2000. C'est avec une grande motivation que cette classe nous a rejoints pour la grande aventure des conscrits tout au long de l'année 2018.

L'intervillage et la vogue ont rencontré un franc succès. Seize équipes motivées se sont affrontées pour gagner le fameux cochon que nous offrons

au grand gagnant de cette journée. La « Casa de l'apéro » a remporté ce trophée. Des jambons à la broche ont pu ravir les papilles des convives.

Cette année, nous avons innové avec un concours de « bière pong », le dimanche après-midi. Il y a eu 12 doublettes.

La vogue a contenté le monde présent les quatre soirs de ce grand week-end avec le retour des auto-tamponneuses.

Le bal du 13 octobre, qui était un petit clin d'œil à la victoire des Bleus, a rassemblé 400 personnes pour une soirée très festive.

DON DU SANG



Lors des 2 collectes 2018, sur la commune, 136 prélèvements ont été réalisés soit une baisse de plus de 10% par rapport à 2017 malgré les appels conjugués de l'EFS et de l'Amicale par les différents médias. Il est très important que tous les donneurs ou donneuses continuent à venir, même en dehors des campagnes d'informations télévisuelles. Il est indispensable qu'ils ou elles partagent leur expérience avec leur entourage en incitant à donner. Vous trouverez ci-dessous les dates de collecte 2019.

L'Amicale des Volontaires du Sang de la Bièvre et du Liers est toujours à la recherche de bénévoles au sein de la commune de Faramans. Elle a besoin de représentants pour organiser les 2 collectes de l'année, en janvier/février et juillet/août.

L'Amicale est présente également aux côtés des associations de Faramans lors des 2 grandes manifestations annuelles, le Feu d'artifice et la Foire aux Châtaignes.

En 2019, l'Amicale organise un concours de belote le Dimanche 20 Janvier, à la salle des fêtes de Penol. Inscriptions à partir de 13h30.

Un peu de temps, envie d'aider les autres, votre place est aux côtés des donneurs de sang et des bénévoles. Ne tardez pas, vous êtes volontaires, dynamiques et avez envie de faire quelque chose pour les autres, rejoignez l'Amicale !

Coordonnées et numéros utiles :

Pour joindre votre Amicale :

Joël DIGAUD – 376 Route du Village - 38260 - COMMELLE

Mobile: 06 30 09 09 35

E-mail : pauvette.digaud@orange.fr

Etablissement Français du Sang : www.dondusang.net - www.rhonealpes.dondusang.net

Numéro d'appel gratuit : 0800 109 900

Dates collectes de sang 2019 :

FARAMANS

Vendredi 4 janvier
Mardi 16 juillet



Et si vous n'avez pas pu donner votre sang à Faramans, vous pourrez facilement accomplir ce geste généreux à :

GILLONNAY

Vendredi 11 janvier
Lundi 22 juillet

LA COTE ST ANDRE

Mercredi 10 avril
Jeudi 17 octobre

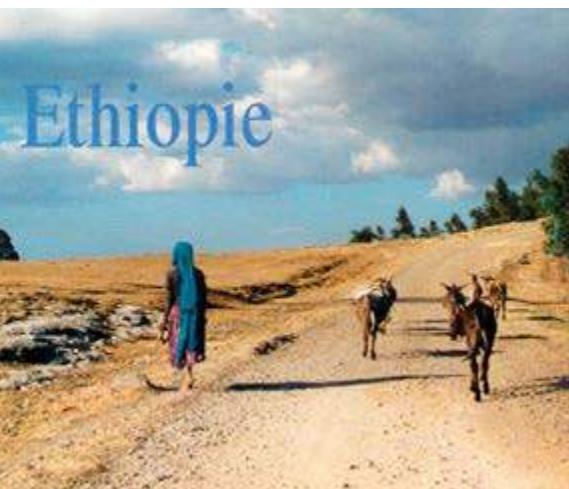
SEMONS

Mercredi 17 avril
Mercredi 23 octobre

Concours de belote Dimanche 20 janvier, salle des fêtes de PENOL.

Prochaine AG : Vendredi 8 février, salle Aile Nord, Château Louis XI, à LA COTE ST ANDRE

ENFANTS D'AILLEURS



L'association ENFANTS d'AILLEURS poursuit, après 20 années, ses parrainages d'enfants défavorisés en ETHIOPIE. Cette aide mensuelle à 53 familles monoparentales se révèle toujours aussi efficace et pérenne.

Les « filleuls », à Addis-Abeba, grandissent, loin de la précarité, et ont des résultats scolaires qui élargissent leur horizon et les amènent de la rue à l'université...

Ce soutien exige courage et persévérance mais il s'avère ô combien gratifiant pour tous !
Un grand merci aux adhérents et parrains faramontois et d'ailleurs qui accompagnent fidèlement l'association depuis si longtemps.

FARADANSE



Après le succès du gala, vendredi 29 et samedi 30 juin 2018, à Commelle, l'association Faradanse a repris ses activités début septembre. Les danseuses sont nombreuses (sans oublier notre danseur cette année) : plus de 150 adhérents. Nous avons dû ouvrir 3 créneaux supplémentaires, 2 le mercredi matin et 1 le mercredi après-midi afin qu'ils puissent danser dans de bonnes conditions. Les cours sont assurés par Audrey. Les cours de zumba (vendredi de 18h30 à 19h30 et de 19h45 à 20h45) et de fitness (lundi de 18h45 à 19h45) ont repris aussi sous le coaching de Christine, toujours dans la bonne humeur !

Nos manifestations sont maintenues pour l'année 2019, avec la vente de galettes le dimanche 13 janvier (en binôme avec les boudins de l'ACCA), 2 stages de zumba/fitness, le samedi 30 mars et le samedi 26 octobre de 19h à 21h, la vente de plants, le dimanche 28 avril sur la place du village, et le concours de coinche, le samedi 19 octobre à partir de 19h30.

Le gala aura lieu vendredi 28 et samedi 29 juin 2019 à Commelle.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter par mail :

faranse38260@gmail.com

et aimer notre page Facebook



FNACA

Manifestations commémoratives :

Les traditionnelles cérémonies du 19 Mars, 8 Mai et 11 Novembre ont été organisées conjointement avec la Municipalité, en présence du Maire, des Conseillers Municipaux, des Anciens Combattants, des enfants et de la population.



Sortie annuelle :

Pour ne pas déroger à la coutume, les Membres de la F.N.A.C.A, leurs épouses et leurs sympathisants se sont retrouvés, le 1^{er} septembre, pour une journée conviviale. C'est au Restaurant BONNOIT, à Viriville, qu'ils ont partagé un excellent repas.

Et, en guise de promenade digestive, le groupe s'en est allé visiter les jardins paysagers de « Nathandine » à Châtenay, où ils ont pu flâner autour de deux petits plans d'eau. Ils ont aussi découvert une bien belle plantation de plantes aromatiques et médicinales. La visite s'est terminée par une dégustation de sirops et tisanes.

Cette année, le Comité a été endeuillé par le décès de leurs camarades René CARRAS, porte-drapeau, et Constant FARJON.

L'effectif actuel est de 21 adhérents :

- 11 anciens combattants, dont 1 nouvel adhérent
- 8 veuves
- 2 sympathisants.

LA BOULE DU MARAIS

L'assemblée générale s'est déroulée le 12 Octobre 2018. Le bureau a présenté le bilan moral et financier, qui est au beau fixe. Les concours ont enregistré un franc succès. Le bureau remercie l'ensemble des licenciés, les membres sociétaires et les bénévoles pour leur implication lors des divers concours et manifestations.

Saison 2018/2019

Le nombre de licenciés reste stable : 27 dont 6 filles.

Le nombre de cartes sociétaires est de 7.

Manifestations 2019 :

- 16 Février 2019 : 16 quadrettes par poule (3^{ème} et 4^{ème} division), à la Côte St-André
- 16 Mars 2019 : 32 tête à tête (3^{ème} et 4^{ème} division) et 16 doublettes (3^{ème} /4^{ème} division)
- 05 Mai 2019 : pré-fédéraux double
- 11 Mai 2019 : 32 doublettes par poule (4^{ème} division) et 16 doublettes par poule (3^{ème} et 4^{ème} division)
- 17 Aout 2019 : 16 quadrettes (3^{ème} et 4^{ème} division) loisir
- 3 Novembre 2019 : matinée tête de veau (au club house, de 9h00 à 13h00)

Bureau :

Celui-ci a été reconduit pour 2 ans :

- PRESIDENT : Franck ADDE
- VICE-PRESIDENT : René ROUX
- TRESORIER : Christian PERON
- SECRETAIRE : Bernard COUDERT

Toutes les personnes voulant rejoindre notre association sont les bienvenues et peuvent contacter un membre du bureau ou par mail : laboule-dumarais@orange.fr



LA FARIO

AAPPMA LA FARIO DES EYDOCHES

En 2018, le niveau d'eau dans les Eydoches était particulièrement bas et n'a donc pas permis de réaliser le plan d'alevinage prévu.

Nous avons effectué plusieurs lâchers de truites Arc-en-ciel, pour permettre quelques belles prises à nos fidèles pêcheurs. Malgré le manque d'eau, le nombre de sociétaires reste stable, une quarantaine.

Pour la première fois, nous avons fait une vente de truites, le 24 juin. Environ 250 truites ont été vendues, elles provenaient de la pisciculture MURGAT, elles ont été très appréciées.

Le bilan de la journée a été positif et a permis de récolter quelques fonds supplémentaires pour notre association.

Cette opération sera reconduite en 2019.

Notre inquiétude subsiste quant au retour d'un niveau d'eau normal dans notre rivière. En effet, le lavoir de Penol, la partie amont, est asséché depuis 2 ans. Seule une pluviométrie importante sur la plaine du Liers, durant cet hiver, permettrait de reconstituer les réserves de la nappe phréatique et donc des Eydoches.



PATRIMOINE RELIGIEUX

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE RELIGIEUX DE FARAMANS

Depuis le décès du Père DIDIER, il n'y a plus de prêtre à demeure à la cure de Faramans. Le Père DIDIER et ses prédécesseurs y sont en général restés de nombreuses années et font partie de l'histoire de notre village. Certains reposent même dans notre cimetière.

Il s'agit entre autres de :

1° - François BERTON dont voici l'épitaphe en latin

Hic Jacet

Beatam Resurrectionem Expectans

D. Franciscus Berton

Per Quadraginta quatuor annos

Huyus Parochiae Rector

Obiit die nonamensis maii

Anni Domini MDCCCLXVIII

Aetatis verosuae LXXVI – R.I.P.



Ce qui signifie en français

Ci Git, attendant la bienheureuse Résurrection, François BERTON, recteur de cette paroisse pendant quarante-quatre ans, mort le neuvième jour du mois de mai de l'année du seigneur 1868, âgé de 76 ans ; qu'il repose en paix.

2° - Etienne Marie MOREL, décédé le 27 octobre 1892 à l'âge de 72 ans.

3° - Amédée Médard DOUCET, décédé le 8 juillet 1911 à l'âge de 69 ans.

Leurs tombes, qui se trouvent à l'entrée du cimetière, ont été rénovées récemment et cela est du plus bel effet.

Après ce rafraîchissement bien nécessaire, l'Association souhaite poursuivre l'entretien des croix et surtout de l'église.

Afin de pouvoir réaliser ces projets, elle organise un apéritif et une vente de pâtisseries le dimanche 10 mars 2019, à partir de 11 heures, au Centre culturel, et vous attend très nombreux.



Nous nous associons à la peine de la famille d'Alain BOURDAT que l'on a accompagné lundi 3 décembre. Par ses nombreux engagements, il a beaucoup contribué à la vie de notre église.



LE SAVIEZ-VOUS ? RÉPONSE

Environ 60 ans. Il n'a pas été trouvé, aux archives de la mairie, d'éléments permettant de donner une date précise. Son emplacement, ainsi que celui de son frère jumeau situé en haut du chemin de Serclier, apparaît au cadastre comme propriété d'EDF en 1957. Ils ont donc dû être construits à la fin des années 50. D'ailleurs ce type de « poste de distribution » (c'est le terme désignant ces installations, comprenant un transformateur proprement dit et des appareillages annexes, qui délivrent la basse tension aux abonnés), dit « poste-tour », était la norme entre les années 20 et les années 60. Des années 60 aux années 90, on est passé aux « postes suspendus » (en haut des poteaux), modèle que l'on trouve encore majoritairement aujourd'hui. Maintenant, les nouveaux postes sont plus imposants et installés au sol.

RETOUR DE KICK

Une trentaine de membres, motards ou simplement passionnés de vieilles mécaniques sont membres du moto-club.

La principale activité, de l'association, est d'organiser 4 bourses d'échanges trimestrielles, sur la Base de loisirs de FARAMANS :

Calendrier des bourses 2019 :

- 10 Mars
- 9 juin
- 8 Septembre
- 8 Décembre

Ces manifestations sont en régulière croissance et rassemblent environ 40 exposants venant vendre ou échanger des pièces, motos, documentations ou autres accessoires pour motos antérieures à 1980.

Autres activités du club :

Organisation de 2 balades par an
(1 au printemps et 1 en fin d'été sur 2 jours).

Exposition au Salon Epoqu'auto à Eurexpo Lyon.
Contacts et balades avec d'autres clubs de motos anciennes.

Le bureau de « Retour de Kick » se compose de :

Président :	BOURDAT Pascal
Vice-président :	FAYS-BERNARDIN Claude
Trésorier :	GILLIBERT Patrice
Vice-trésorier :	POUGET Michel
Secrétaire :	COSSIN Francis
Vice-secrétaire :	BOURDAT Séverine

Vous pouvez suivre l'activité de notre association sur notre page Facebook.

Si vous souhaitez remettre en route, restaurer ou vendre une moto « vintage », avoir des renseignements, des adresses de spécialistes ou simplement rouler, n'hésitez pas à nous contacter (06.22.04.92.99) ou à rejoindre notre association.

Le bureau



LE SOU DES ÉCOLES

Le sou des écoles de Faramans a fait peau neuve !

Son nouveau président, BUCLON Guillaume, et son équipe, avec l'aide inestimable des parents d'élèves, espèrent pouvoir contribuer cette année encore à proposer des activités et des spectacles aux élèves du groupe scolaire.

Pour cela n'hésitez pas à nous rejoindre lors des diverses manifestations de l'année.

Le sou compte sur vous !



Le 15 décembre 2017, René CARRAS nous quittait.

Pendant 13 années, il a présidé le syndicat. Il participait activement aux réunions départementales et cantonales, ce qui lui permettait de suivre l'évolution de l'agriculture.

Il s'impliquait également pour la foire du village et organisait tous les deux ans un voyage.

A la suite de ce décès, nous avons reconstitué un bureau :

Présidente : LEBLANC Marie-Claude

Secrétaire : COUZON Jean-Paul

Trésorier : GROS Roger

Avec cette équipe, nous allons maintenir une présence de la FDSEA sur notre commune avec des retraités et peu d'actifs.

SYNDICAT AGRICOLE

LES RENAILLOTS EN SCÈNE

L'association de théâtre a été créée en septembre 2017. Deux groupes de comédiens, 7 adolescents et 9 adultes, ont répété cette année.

En mars 2018, 3 représentations ont été données avec un grand succès. Nous avons joué à guichet fermé. Malgré le stress, nous avons pris beaucoup de plaisir à faire rire notre public qui nous a portés. Pour notre deuxième année, nous proposerons 4 représentations en mars 2019. Le nombre de comédiens a augmenté et nous répétons 3 pièces comiques. La première sera jouée par 5 enfants de 10 ans, la seconde par 7 adolescents et la troisième par 8 adultes.



Nous vous donnons rendez-vous sur les planches les 15, 16, 23 et 24 mars 2019...
Élodie GRÉGOIRE, la présidente.

UPIF



L'UPIF est l'Union des Professions Indépendantes de Faramans. Elle est composée de commerçants, d'artisans, et de professions libérales. Elle a pour vocation de promouvoir l'activité économique de notre cher village.

Depuis plusieurs années, nous animons 3 manifestations:

- Le 8 décembre, pour la « fête des Lumières », nous offrons à nos clients et patients, une collation et une boisson chaude. A cette occasion, l'UPIF organise une tombola gratuite.

- Une chasse aux œufs pour les moins de 11 ans accompagnés d'un adulte. Ces petits explorateurs partent à la recherche de 3 pierres colorées et les échangent contre un paquet de friandises.

- La fête de la musique, le soir du 21 juin, au centre du village. Des artistes viennent animer la soirée et nous faire découvrir leur talent. Un petit marché nocturne est organisé pour cette occasion. Cette année, une journée « Autour du Mieux-être » sera proposée le 13 janvier 2019 au Centre Culturel de Faramans. Vous pourrez rencontrer des professionnels qui se feront un plaisir d'échanger sur leur métier.

L'UPIF est ouvert à tous les professionnels, n'hésitez pas à venir nous voir, nous serons ravis d'accueillir de nouveaux adhérents.

N'hésitez pas à franchir les portes de nos commerces et cabinets et venir nous rencontrer. Un grand merci à tous les bénévoles pour leur aide lors de ces différentes animations, et bien sûr à vous tous, pour votre présence.

Contact : Le Bar L'Un-Passe chez Micky - 04 74 85 84 48

UN PEU D'HISTOIRE

Histoires de communes

Depuis quelques années, l'État incite les communes à se regrouper. C'est ainsi que, près de nous, 2019 va voir les fusions d'Ornacieux et Balbins d'une part, et d'Arzay, Semons, Commelle et Nantoin d'autre part. Rien de tel n'est envisagé pour Faramans. Pas de mariage, donc, mais Faramans a déjà connu un divorce : la séparation d'avec Pajay, en 1841. Le terme officiel est le « démembrement » de la commune de Faramans-Pajay, qui a conduit à la création des communes de Faramans et Pajay. Avant d'y revenir, voyons quelques informations d'ordre général.

Sous l'Ancien Régime, il y avait deux circonscriptions administratives de base : la paroisse, pour les affaires religieuses, et la communauté, pour ce qui concernait le domaine fiscal (on l'appelait d'ailleurs parfois « paroisse fiscale »).

Faramans et Pajay formaient une seule communauté (comme le prouve le parcellaire de 1664) mais, avant de devenir une paroisse à part entière, Pajay avait déjà sa propre église, qui dépendait de celle de Penol : l'église de Pajay était succursale (c'est le terme officiel) de celle de Penol. On peut d'ailleurs voir sur la carte de Cassini (dressée au XVIII^e siècle) « Pajay Succ. ». (voir en première page)

Sous la Révolution Française, de nouvelles divisions administratives sont définies : départements, districts

(devenus peu après les arrondissements), cantons et

communes (ou municipalités).

Les paroisses et communautés servent de base à la

création des communes mais il est difficile de trouver

la logique qui a présidé à la définition des communes,

comme le prouvent quelques exemples locaux :

- Pommier : une communauté, une paroisse, une commune ;
- Penol-et-Marcilloles : une communauté, deux paroisses, deux communes ;
- Faramans-Pajay : une communauté, deux paroisses, une commune ;
- Ornacieux : une communauté, deux paroisses (Ornacieux et Sardieu), trois communes (Ornacieux, Balbins et Sardieu).

Faramans-Pajay est donc une commune unique, mais composée de deux sections ; de l'an IV à l'an XI (1795-1802), il y a un registre d'état-civil par section.

La carte des communes n'est pas figée : sous la Révolution et l'Empire, les changements sont nombreux, surtout des démembrements de « grosses » communes. Ensuite, la situation se stabilise.

Pour l'Isère, entre 1818 et 1870, 9 communes disparaissent (5 fusions et 9 absorption), puis plus rien ne se passe jusqu'en 1955 ; entre 1955 et 1989, il y a 8 fusions et 3 absorption, puis de nouveau plus rien jusqu'en 2015. Depuis 2015, avec les incitations évoquées ci-dessus, il y a de nouvelles fusions chaque année.

Dans l'autre sens, entre 1814 et 1884, 22 communes supplémentaires apparaissent, par démembrement, comme dans le cas de Faramans-Pajay. Puis plus rien jusqu'en 1984 (où Saint-Vincent-de-Mercuze et Sainte-Marie-du-Mont, qui avaient fusionné en 1973 se séparent).

La dernière création de commune est celle de Chamrousse en 1989.

Concernant l'administration des communes, il était prévu une élection du maire et des conseillers municipaux par les citoyens (hommes), mais en ces périodes de troubles, on ne

sait pas exactement comment les choses se passaient. Le Premier Consul Bonaparte, trois mois après son accession à ce poste, redéfinit les choses : la loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800) dit que les maires et adjoints sont nommés, par le préfet pour les petites communes ou par le premier consul pour les villes. Ils n'avaient rien à voir avec le conseil municipal mais étaient des agents de l'État chargés de fonctions administratives (état civil, police ...). Les membres du conseil municipal (10, 20 ou 30 selon la taille de la commune) étaient, eux aussi, nommés, pour une durée de trois ans.



Ainsi, en 1818, à Faramans-Pajay, c'est Joseph Chuzel qui est maire (en pratique, le maire est de Faramans, l'adjoint de Pajay). Le Conseil Municipal est composé de François Manin (F), Joseph Bourdat (F), François Garçon (F), Laurent Monnet (F), Sébastien Fichot (F), Antoine Point (F), Joseph Denolly (P), Louis Mouchet (P), Régis Meynier (P) et François Bouteiller (F). Les représentants de Pajay sont largement minoritaires. Pour prendre certaines décisions importantes, les citoyens les plus imposés se joignent, en nombre égal, aux conseillers municipaux : Joseph Boisset, Joseph Gilibert, Joseph Bourgarit, Antoine Collin, Jean Marcel Monnet, François Pilliard, André Petit, Joseph Point, Joseph Bonnet et Jean Billot.

Les règles changent en 1831 : par la loi du 21 mars, les conseillers municipaux sont élus (par moitié tous les trois ans) par une assemblée d'électeurs communaux dans le cadre d'un suffrage censitaire. Le maire est toujours choisi par le préfet (ou le Roi pour les villes) mais au sein du Conseil Municipal. Il faudra attendre 1884 pour qu'apparaissent les principes qui ont encore cours aujourd'hui : conseillers municipaux élus au suffrage universel direct et maire choisi, en son sein, par le Conseil Municipal (la principale différence concerne le corps électoral : le suffrage n'est universel que pour les hommes).

Les premières élections mettant cette loi en application ont lieu les 9 et 16 octobre 1831.

A Faramans :

- 128 électeurs ;
 - 10 élus au premier tour (97 votants) : Joseph Chuzel, Joseph Boisset, Pierre Carcel, André Ogier, Henry Bonnet, Joseph Fichot, Jean-Baptiste Monnet et François Garçon de Faramans ; Jacques Gabillon et Augustin Moiroud de Pajay ;
 - 6 élus au second tour (36 votants) : Joseph Guillon et Jean Némoz de Faramans ; Jean-Louis Meynier, Antoine Giraud, Régis Meynier et Jean Meynier de Pajay.
- Soit 10 de Faramans et 6 de Pajay. C'est toujours Joseph Chuzel qui est maire.
- En 1834, les deux tours se déroulent le 10 novembre :
- 126 électeurs ;
 - la moitié des conseillers, soit 8, est non renouvelables (comment ont-il été choisis?) : Joseph Chuzel, Joseph Boisset, Jean-Baptiste Monnet, François Garçon et Joseph Guillon de Faramans ; Jean Meynier, Jacques Gabillon et

Jean-Louis Meynier de Pajay ;

- 7 élus au premier tour (57 votants) : Pierre Carcel, Joseph Fichot, Henry Bonnet et André Ogier de Faramans ; Augustin Moiroud et Antoine Giraud et Régis Muguet de Pajay

- 1 élu au second tour (43 votants) : Jacques Burlet de Faramans.

Même répartition Faramans / Pajay. Joseph Chuzel maire. Dès cette époque, Pajay avait sans doute des velléités d'indépendance, mais les conseillers de Pajay étant minoritaires, il n'en est pas fait mention dans les délibérations du Conseil.

Mais en 1837, renversement de situation.

Les élections ont lieu les 21 et 23 mai :

- 127 électeurs ;

- 7 conseillers non renouvelables (les élus de 1834, hormis Jacques Burlet, décédé en 1836) : Joseph Fichot, Pierre Carcel, Henry Bonnet et André Ogier de Faramans ; Antoine Giraud, Augustin Moiroud et Régis Muguet de Pajay ;

- 8 élus au premier tour (97 votants) : Pierre Jars et Barthélémy Pélérin de Faramans ; Jean Meynier, Jacques Gabillon, Jean-Louis Meynier, Joseph Denolly, Antoine Pupat et Joseph Bourgarit de Pajay ;

- 1 élu au second tour : Appolinaire Grivel de Pajay (59 voix) qui devance Joseph Chuzel, maire sortant (52 voix).

Soit 6 de Faramans et 10 de Pajay. Jean-Louis Meynier devient maire (il prête serment le 30 juillet). C'est Henry Bonnet qui est adjoint.

Dès le 22 juillet, de conseil délibère sur les avantages de « l'érection de la section de Pajay en commune » ; des démarches sont engagées auprès de la sous-préfecture et du conseil général. Cette délibération est frappée de nullité « attendu que la gravité de la délibération exigeait la présence des plus imposés en nombre égal aux membres du Conseil Municipal ».

Le « conseil étendu » se réunit le 19 février 1838. Les plus imposés sont : Joseph Giraudin, Jean-Baptiste Bourdat, Joseph Bonneton, Philippe Némoz, Barthélémy Terray, Pierre Cuzin, Pierre Fontenel, Jean-Baptiste Monnet, Jean-Louis-Régis Meynier, André Carras, Jean Monnet, Joseph Boisset, François Garçon, Auguste-André Chuzel, Honoré Bourdat, Claude Point et Joseph Monnet.

Les arguments mis en avant sont que :

- les deux sections sont éloignées, d'environ 4 km (à noter que la commune s'étend sur 9.3 km, à vol d'oiseau, du Clapier aux Roches ; c'est plus que Penol : 8.5 km, de la limite de Bossieu au Contant ; dans les deux cas, le centre-bourg est très excentré mais Penol n'a que des hameaux peu importants) ;

- la population de Pajay, environ 700 personnes, est majoritairement regroupée en un bourg situé sur la grande route de Serrières à La Côte Saint André ;

- Pajay a son église, son curé, son garde-champêtre ;

- il est difficile de se rendre de Pajay au chef-lieu, en particulier pour les conseillers devant aller aux réunions, par un chemin difficilement praticable à la mauvaise saison et traversant les bois (argument discutable : emprunter la grande route, évoquée précédemment, devait être le meilleur moyen de faire le trajet sans trop de problèmes) ;

- « des germes de dissension et d'animosité divisent depuis longtemps les deux sections » ;

- malgré ses 700 habitants, Pajay n'a pas pu obtenir un instituteur public ;

- les intérêts des deux sections sont souvent différents.

En conclusion, les avantages sont nombreux et les inconvénients quasi inexistant.

Le principe de la séparation est approuvé à 23 voix contre 9. D'autres débats suivront, pour définir les modalités de la séparation, entre autres la répartition des communaux : chaque commune aura les communaux situés sur son territoire (les Blaches pour Pajay, Molleize, le Ronjay et le Marais pour Faramans) ; pour les communaux située à Arzay et Semons, Pajay devra en avoir le quart, Faramans le reste, à préciser lorsque la répartition entre les communes y ayant des droits aura été confirmée : cette répartition était encore, à l'époque, sujette à contestations.

En 1840, le conseil est de nouveau renouvelé pour moitié : le maire est de nouveau un Faramantais, Pierre Jars.

En 1841, la séparation est effective. Le plan cadastral est réparti entre les deux communes : les sections A et B restent à Faramans ; les sections D et E vont à Pajay. Mais pour la section C, si la plus grande partie reste à Faramans, une portion de la troisième feuille (la Combe Michard) va à Pajay : une bonne paire de ciseaux et le problème est résolu.

Le nom Faramans-Pajay disparaît des registres en juin ; en octobre chaque commune a son conseil municipal et Pajay a son propre état-civil. Jean Meynier devient maire de Pajay. A Faramans, Joseph Chuzel fait office de maire (un genre d'intérim, il n'est pas précisé pourquoi) ; ce n'est qu'en décembre 1842 que Pierre Jars redevient officiellement maire ; Michel Billot est adjoint ; les autres conseillers sont Joseph Chuzel, Pierre Carcel, Joseph Boisset, André Petit, Joseph Garçon, Philippe Gilibert, Barthélémy Pélérin, Joseph Fichot, Jean-Baptiste Monnet et Antoine Némoz.

La création de l'actuelle départementale 73, qui traverse Pajay, a sans doute contribué à son développement et lui a donné plus de poids au sein de Faramans-Pajay. Mais ce qui a fait basculer la situation est la dissension qui existait alors, non pas entre Faramans et Pajay, mais au cœur de Faramans : il y avait les partisans de l'ancienne église et ceux de la nouvelle, construite depuis peu et d'ailleurs pas totalement achevée (pas de clocher et pas de cure à proximité). Alors que la construction de la nouvelle église était, à l'origine, une initiative privée, ses partisans voulaient que la commune prenne le relais, quitte à « sacrifier » et démolir l'ancienne. Pour les partisans de l'ancienne, il n'en était évidemment pas question. Les représentants de Pajay soutenant plutôt les partisans de l'ancienne église, la situation était bloquée. En contrepartie, les partisans de l'ancienne église ont dû voter en faveur de la séparation.

Malheureusement pour eux, ils se sont retrouvés, par la suite, minoritaire au sein de la nouvelle commune de Faramans, et l'ancienne église a été démolie. Suite à ce divorce, les deux communes sont restées plutôt distantes. Si on analyse le recensement de 1906, soit 65 ans plus tard, en regardant où sont nés les habitants de Faramans, on constate que :

- sur 772, 625 sont nés à Faramans ;

- sur les 147 autres, en ce qui concerne les communes les plus proches, 24 sont nés à Penol, 19 à Bossieu, 7 à Pommier, 6 à Arzay, 6 à Sardieu, 5 à Ornacieux, 5 à Pajay. C'est peu pour Pajay, vu l'importance de sa population et sa proximité. Il y en a un peu plus dans l'autre sens : 12 des 631 habitants de Pajay en 1906 sont natifs de Faramans. On voit qu'à cette époque Faramans a encore près de 150 habitants de plus que Pajay. Les deux communes vont avoir un nombre d'habitant comparable en 1965, après le rattachement à Pajay de plusieurs hameaux de Penol (les Feuges, les Abbayes, les Bruyères ...).

Michel Guillon

INFOS DIVERSES

BIÈVRE ISÈRE COMMUNAUTÉ

Infos Bièvre Isère Communauté

Inauguration du parc solaire

En septembre, Yannick Neuder, Président de Bièvre Isère Communauté, Christian Egal, directeur des filiales Europe de Voltalia, de nombreux élus, officiels, acteurs économiques du territoire et représentants de la société Voltalia inauguraient le parc solaire de Grenoble Air Parc à Saint-Etienne de St-Geoirs. Le parc produira chaque année 6,4 GWh, soit l'équivalent de la consommation d'électricité annuelle de 4 000 habitants tout en permettant d'économiser 1 184 tonnes de CO₂ par an. Il se compose de 16 700 panneaux solaires ainsi que d'onduleurs, de transformateurs et d'un poste de livraison nécessaires à son bon fonctionnement, le tout occupant une surface de 9,7 hectares. Une belle avancée écologique qui s'inscrit en complément des actions menées par l'intercommunalité en matière de préservation des ressources ou de promotion des nouvelles formes de mobilité.



Réhabilitation des équipements : Bièvre Isère agit !

L'année 2018 s'inscrit dans la continuité de 2017, avec un investissement massif dans la réhabilitation des équipements de Bièvre Isère. Après le gymnase Paul Genevay l'année dernière, des travaux ont été entrepris dans deux autres gymnases intercommunaux, devenus trop vétustes. Les travaux de réhabilitation du gymnase Pierre de Coubertin à La Côte Saint-André sont inaugurés cette année. Les travaux de rénovation du gymnase la Daleure à Saint-Etienne de Saint-Geoirs ont également débuté en septembre. Enfin, le centre aquatique Aqualib' fait peau neuve avec de nouveaux espaces détente et fitness plus adaptés aux besoins des usagers.

Le lancement de la construction de la nouvelle médiathèque à St-Etienne de St-Geoirs va permettre d'améliorer le maillage de notre réseau de lecture publique (24 bibliothèques et médiathèques) qui compte plus d'un habitant sur cinq inscrit !

Inauguration de l'aire de lavage et de remplissage des pulvérisateurs phytosanitaires

Bièvre Isère Communauté inaugurait vendredi 7 septembre l'aire de lavage et de remplissage des pulvérisateurs phytosanitaires, située à Le Mottier. L'intercommunalité souhaite aider les agriculteurs à évoluer vers des pratiques innovantes, conciliant ainsi développement économique et transition vers un modèle de développement durable, deux priorités pour le territoire. Ce projet d'aire de lavage et de remplissage collective des pulvérisateurs permet de récupérer et de traiter les résidus des produits phytosanitaires des agriculteurs et ainsi réduire les risques d'infiltration des sols et de pollution des nappes. Il a été rendu possible grâce aux financements du Département de l'Isère, de l'Agence de l'Eau et de la mise à disposition du terrain par la commune.



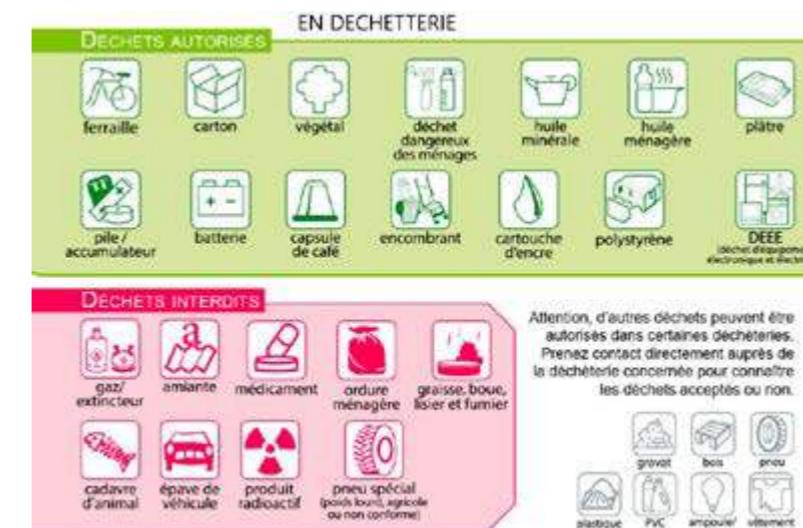
Lancement de la marque touristique « Terres de Berlioz »

Le lancement de la marque touristique « Terres de Berlioz » a eu lieu en avril au Domaine de Dony à Balbins. Le tourisme sur le territoire génère 30 millions d'euros de chiffre d'affaires, et repose sur une offre de 115 hébergements et 108 restaurants.

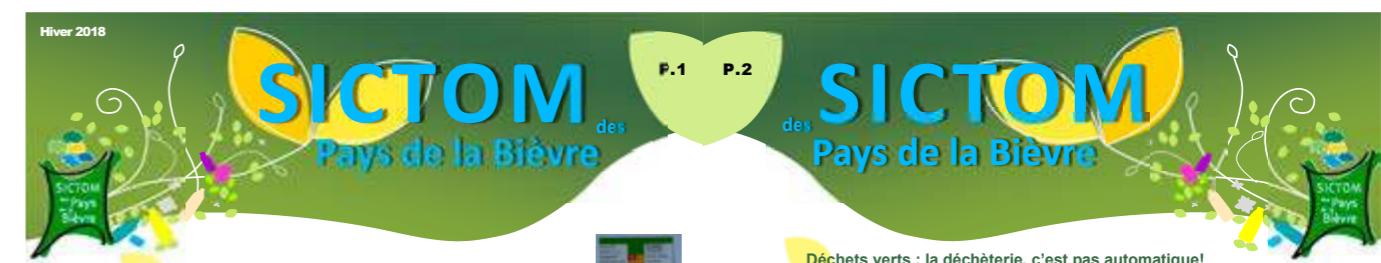


La création de cette marque a vocation à affirmer l'identité du territoire, de notre cadre de vie agréable, de nos produits de qualité et novateurs, des activités de loisirs variées, du patrimoine culturel, des multiples animations et événements chaque année... Le lancement de la marque était l'occasion de présenter en détails les spécificités du territoire qui forgent son identité unique, de découvrir les producteurs locaux et les différentes activités touristiques, et de mettre en avant une destination qui se démarque des codes touristiques habituels.

SICTOM



Attention, d'autres déchets peuvent être autorisés dans certaines déchèteries. Prenez contact directement auprès de la déchèterie concernée pour connaître les déchets acceptés ou non.



Depuis Mars 2018, tous les Emballages se trient !

La nouveauté 2018 est le tri des sacs et films en plastiques. Ils sont acceptés avec tous les emballages dans le conteneur jaune.

Le SICTOM des Pays de la Bièvre a mis à jour certains outils pour tout savoir sur les consignes de tri.



Prêt de Gobelets Réutilisables pour vos Manifestations

Depuis plusieurs années le Département de l'Isère propose à tous les organisateurs de petites ou grandes manifestations, de réserver gratuitement des gobelets réutilisables.

Pour cela, il suffit de remplir un formulaire de demande de réservation en ligne, lien direct vers le formulaire de demande, disponible sur le site internet du SICTOM rubrique « Actualités ».

En dessous de 2000 gobelets, vous pourrez venir les chercher dans les locaux du SICTOM à Penol. Au dessus de 2000 gobelets, ils vous seront livrés et enlevés, sales, sur place.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter le SICTOM : 04 74 53 82 32 ou sictom.bienvre@sictom-bievre.fr



Pour un jardin sain, facile et productif, rien de plus simple à fabriquer que son propre engrangement : le compost !! Vous pouvez acquérir un composteur auprès du SICTOM de la Bièvre moyennant une participation de 30€. Une fois votre commande enregistrée, vous serez invité à un petit atelier de montage et de démarrage de votre composteur, animé par un maître composteur du territoire.

Les bons de commande sont disponibles en Mairie ou auprès du SICTOM (04.74.53.82.32 ou karine.ravel@sictom-bievre.fr).

1 - Je prends rendez-vous en ligne ou par téléphone.
Pour exemple, les mairies de La Côte st André et St Etienne de St Geoirs sont équipées pour recevoir votre demande.

2 - J'effectue ma demande en ligne sur :

<https://passeport.ants.gouv.fr/>
un numéro de pré-demande m'est délivré lors de l'enregistrement. Il sera à fournir lors du rendez-vous. Je peux aussi faire une demande manuelle en

complétant un formulaire CERFA 12100*02 (personne majeure) ou 12101*02 (personne mineure).

3 - Au rendez-vous, je dépose mon dossier avec toutes les pièces justificatives nécessaires.

- Présence obligatoire du demandeur au moment du dépôt (majeur et mineur)
- Présentation de tous les originaux des pièces.

4 - Je vais retirer mon titre dans la même mairie.

ASSOCIATION AIDE ALIMENTAIRE EN BIÈVRE ISÈRE



2018 Année de changements :
Depuis le 1er octobre 2018, notre bureau administratif et tous nos lieux de distribution sont maintenant regroupés à LA COTE ST ANDRE, au 95, rue Elsa Triolet (Zone des Meunières), dans un local acquis par l'association fin 2016.

Si vous avez quelques heures de bénévolat à donner du lundi au mercredi, venez nous rejoindre.

Prendre contact :

- Nouveau N° Téléphone : 04 37 04 30 61
- Adresse mail : 3abi@orange.fr

• Présence de la Conseillère en Economie Sociale et Familiale :

lundi 13h30/17h – mardi et mercredi 9h/12h – 13h30/17h.

• Référent distribution du lundi : Raymond RICHARD Tel 06 83 44 53 58

• Référent distribution du mercredi après-midi : Jean-Pierre VACHEY Tel 06 73 00 28 83

• N° téléphone distribution : 06 64 93 79 82

• Jours et Heures distribution :

Lundi de 17h à 18h30

Mardi de 9h30 à 11h30

Mercredi de 16h30 à 18h.

Vous pouvez également vous connecter sur notre site : www.3abi.fr

ISERADOM

Trouver de l'information sur le bien-vivre à domicile !

Lorsqu'on est en perte d'autonomie, fragilisé par l'âge ou la maladie, ou tout simplement désireux de prendre soin de soi, trouver des informations sur les aides et les services dont on a besoin peut s'avérer complexe...

Depuis le 15 novembre 2017, le Département de l'Isère met à disposition des usagers un site internet isereadom.fr, et un Numéro Vert gratuit d'information et d'orientation vers les services relatifs au bien-vivre à domicile : 0800 38 00 38.

Au cœur de ce dispositif, un annuaire recense les services d'aide à domicile, Points Info Autonomie, associations, artisans... qui interviennent pour adapter le logement, livrer des repas, aider au montage de dossiers, apporter un répit à l'aïdant, etc.

Les activités de prévention (ateliers et conférences sur la nutrition, le sommeil, l'activité physique adaptée...) sont quant à elles présentées sur une carte après avoir renseigné le code postal ou le nom de la commune.

Cet annuaire est enrichi régulièrement et mis à jour par les prestataires eux-mêmes qui disposent d'un compte sur le site. Les prestataires s'engagent par le biais d'une charte déontologique, et les offres déposées sont vérifiées par le Département.

Les opératrices du Numéro vert s'appuient sur cet annuaire pour renseigner les usagers en recherche d'information.

Artisans, commerçants, professions libérales, associations qui interviennent à domicile auprès de personnes en perte d'autonomie, faites-vous connaître !

→ Créez votre compte professionnel sur isereadom.fr. Celui-ci vous permettra d'accéder à votre espace afin de saisir les informations liées à votre structure et à vos prestations. Vous pourrez ensuite les mettre à jour régulièrement. Ce référencement est gratuit.

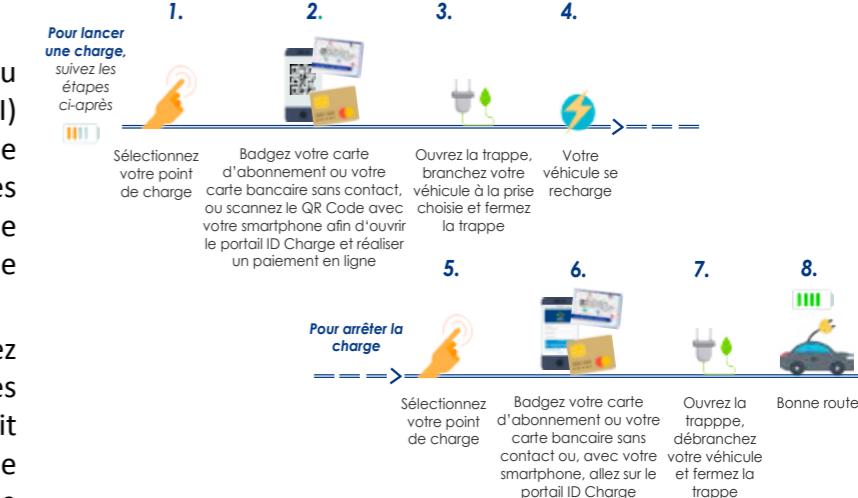
Borne de recharge pour véhicules électriques

Faramans s'est engagée aux côtés du Syndicat des énergies de l'Isère (SEDI) pour proposer à ses habitants une borne de recharge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables, accessible 24/24, avec ou sans abonnement. Elle est située place du Tailleur.

Avec un seul badge abonné, vous pourrez accéder à l'ensemble des infrastructures déployées sur le réseau « eborn », soit en Isère, Ardèche, Drôme, Haute-Savoie et Hautes-Alpes. L'accès à la borne se fait également par carte bancaire sans contact ou via un paiement en ligne sur smartphone.

En Isère, les bornes de recharge sont alimentées par de l'électricité verte, produite à partir de sources d'énergies renouvelables (retrouvez le label international « EKOénergie » sur les bornes !).

Consultez toutes les informations sur le réseau « eborn » sur le site internet www.eborn.fr et suivez les actualités sur la page facebook : Reseau.eborn.



HAUT DÉBIT

3. Le raccordement

L'opération de raccordement final sera effectuée lorsque le particulier, l'entreprise ou la collectivité aura souscrit un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès Internet.

4. Le calendrier global

PHASE 1 - D'ICI 2021 :

330 000 prises dans 347 communes
Soit un taux de couverture de 71 % en résidentiel et 100 % des zones d'activités, des sièges des intercommunalités, des mairies, des collèges, des écoles et de 97 % entreprises de plus de 5 salariés.

PHASE 2 - D'ICI 2024 :

120 000 prises supplémentaires dans 140 communes pour couvrir la quasi-totalité des foyers et entreprises de l'Isère.

5. A FARAMANS

Les écoles, la mairie, l'agence postale et les résidences de plus de 4 appartements seront raccordés en 2019. D'ici 2021, l'ensemble des habitations pourront demander leur raccordement.

Définition de la Fibre optique :

C'est le « tuyau » du très haut débit : fil en verre, plus fin qu'un cheveu qui transmet des données à la vitesse de la lumière, sans limitation de débit.

Mairie et agence postale de Faramans

04 74 54 22 97

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h15 et de 13h30 à 15h30.

Le samedi de 8h30 à 11h.

Levée du courrier à 11h15.

Adresse mail : mairie.faramans@gmail.comwww.faramans.fr**PACS**

Le pacte civil de solidarité (Pacs) est un contrat. Il est conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

L'enregistrement des Pacs est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1er novembre 2017. Pour tout renseignement, s'adresser en Mairie.

Point Info Autonomie

Depuis le 1^{er} Décembre 2015, la Mairie est agréée par le Conseil Départemental pour être « Point Info Autonomie ».

Les personnes âgées pourront ainsi recevoir des renseignements et récupérer des formulaires de demandes de prestations.

L'agent de l'accueil de la Mairie est formé pour répondre à ces sollicitations et ainsi soulager les services de la Maison du territoire de Beaurepaire.

Marché à Faramans

Mardi matin, de 8h à 12h.

Il est déplacé au parking sud de l'école maternelle pendant toute la durée des travaux de la maison de santé.

Déchetterie La Côte-Saint-André

04.74.20.33.03

Horaires d'ouverture : Lundi de 14h à 18h (17h en hiver).

Mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (17h en hiver).

Déchetterie Nantoin

04.74.54.13.73

Horaires d'ouverture : Lundi : 9 h à 12 h

Mercredi et samedi : 9h à 12h et 14h à 17h

Vendredi : 14 h à 17 h

La déchetterie est un équipement de la chaîne de collecte, ouvert au public, gratuit pour les habitants résidant sur le territoire, en vue du transit et de l'orientation des déchets qui seront valorisés dans des filières spécialisées.

Correspondante du Dauphiné Libéré

Pour toute manifestation liée à une association ou pour une fête de famille, vous pouvez contacter Martine CRASEZ au 06.64.41.42.58 (parution gratuite).

Pôle médical et service à la personne à Faramans :

ADMR	04.74.54.29.45
Chirurgien dentiste	04.74.54.39.64
Diététicien nutritionniste	06.67.45.07.19
Energéticienne (acupuncture)	06.35.32.43.20
Etiopathe	06.51.55.50.73
Hypnothérapeute	06.83.77.48.42
Hypnothérapeute	06.52.38.33.51
Kinésiologue	06.50.28.06.95
Kinésithérapeute	04.74.59.36.10
Médecin : Dr Bredy	04.74.54.25.17
Médecin : Dr Cattin	04.74.57.91.78
Opticien à domicile	06.11.33.01.04
Orthophoniste	06.83.48.12.37
Ostéopathe	06.43.14.94.58
Pédicure, podologue	07.86.57.72.84
Psychologue Clinicienne	06.34.10.29.98
Psychothérapeute	
Pharmacien	04.74.54.27.06
Réflexologue plantaire	06.89.56.18.91
Soins infirmiers	04.74.20.35.33

Urgences :

Eau	04 74 20 86 78
Pompiers	18
Samu	15
Défibrillateur :	
à Faramans, disponible à l'accueil du golf	
Gendarmerie	17
Centre anti-poison	04 72 11 69 11

NAISSANCES

Aydon FRANCO-RONDISSON, fils de Kevin FRANCO-RONDISSON et Steffy PICCHETTO
Né le 28 février 2018 à Vienne.

Laura MILAZZO, fille de Sébastien MILAZZO et Rachel MAURY
Née le 05 juin 2018 à Voiron.

Tiago MILAZZO, fils de Sébastien MILAZZO et Rachel MAURY
Né le 05 juin 2018 à Voiron.

Lucie CACHET, fille de Sébastien CACHET et Marie CHEVALIER
Née le 18 août 2018 à Bron.

Yvan DESPIERRES CATHERINE, fils de Yanne CATHERINE et Laetitia DESPIERRES
Né le 23 août 2018 à Voiron.

Thiago ROOBROUCK, fils de Jérémie ROOBROUCK et Cindy BROCHIER
Né le 15 septembre 2018, à Vienne.

Emma POZZATTI, fille de Sébastien POZZATTI et Aurélie ALPHAND
Née le 21 septembre 2018 à Bourgoin-Jallieu.

Mathéo VUAILLAT, fils de Rémy VUAILLAT et Stessy DEGUITRE
Né le 10 octobre 2018 à Vienne.

Yzel GUIHENUEF, fils de Johnny GUIHENUEF et de Manon NEUVEU
Né le 8 novembre 2018 à Voiron.

MARIAGES

MELO Jérôme et RIZZO Laetitia, le 30 juin 2018.

DEFRIZE François et PAIS Déborah, le 28 juillet 2018.

MILAZZO Sébastien et MAURY Rachel, le 29 septembre 2018.

DECES

CARRAS René - le 15 décembre 2017.

ALEX Jacqueline, veuve MARION - le 22 décembre 2017.

VIDAL Eduardo - le 5 janvier 2018.

PATRAS Denise, veuve CHARPENAY - le 10 janvier 2018.

PILLET Geneviève, épouse NEMOZ - le 9 mars 2018.

PELTIER Anne, épouse VIDAL - le 27 mars 2018.

FARJON Constan - le 7 mai 2018.

COING-BOYAT Gérard - le 21 mai 2018.

FERNANDEZ José - le 22 mai 2018.

BEC Paul - le 7 juillet 2018.

HUCHON François - le 24 juillet 2018.

GUENANE Luc - le 29 août 2018.

ABEL Nicole, veuve LAURENT - le 30 août 2018.

NEMOZ Paul - le 25 septembre 2018.

JULLIEN Philippe - le 1^{er} octobre 2018.

BOURDAT Alain - le 29 novembre 2018.

ROLLAND Marie-Thérèse, veuve LIATARD - le 10 décembre 2018.

Personnes enterrées et nées à Faramans, non domiciliées sur la commune

FABRE Maurice - le 27 février 2018.

VINCENDON Aimé - le 20 avril 2018.

Personnes enterrées à Faramans, ni nées, ni domiciliées sur la commune

NEMOZ Roger - le 13 juin 2018.

CAHEN Pol - le 27 juin 2018.

CALENDRIER DES FÊTES

	Vendredi 4	Collecte de sang, à partir de 16h	Salle des fêtes
JANVIER	Dimanche 6	Voeux de la Municipalité, à 11h30	Salle des fêtes
	Samedi 12	Assemblée générale du Club de Marche, à 18h	Salle de réunion
	Dimanche 13	Matinée Boudins de l'ACCA "La Diane d'Autimont"	Salle d'animation
	Dimanche 13	Vente de galettes de Faradanse	Salle d'animation
	Dimanche 13	Journée "Autour du mieux-être", organisée par l'UPIF	Salle des fêtes
	Mardi 15	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Samedi 19	Assemblée générale de "La Fario des Eydoches", à 20h	Salle de réunion
FÉVRIER	Samedi 9	Défilé du Carnaval et soirée dansante du Sou des Ecoles	Salle des fêtes
	Mardi 12	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Dimanche 17	Matinée Boudins du Club Sportif Football	Salle d'animation
	Dimanche 24	Projection par 38 imageSeconde, à 15h	Salle des fêtes
MARS	Dimanche 3	Repas de l'ACCA "La Diane d'Autimont"	Salle des fêtes
	Dimanche 3	Concours Hunter / CSO Club	Centre équestre
	Dimanche 10	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
	Dimanche 10	Apéritif - vente de gâteaux de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Religieux	Salle des fêtes
	Mardi 12	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Vendredi 15	Représentation théâtrale des "Renaillets en scène", à 20h	Salle des fêtes
	Samedi 16	Représentation théâtrale des "Renaillets en scène", à 20h	Salle des fêtes
	Samedi 16	Concours La Boule du Marais, à partir de 8h	Base de loisirs
	Mardi 19	Commémoration du "Cessez-le-feu en Algérie", à 11h	Monument aux Morts
	Samedi 23	Représentation théâtrale des "Renaillets en scène", à 20h	Salle des fêtes
	Dimanche 24	Représentation théâtrale des "Renaillets en scène", à 14h	Salle des fêtes
AVRIL	Samedi 30	Stage Zumba-Fitness de Faradanse, de 19h à 21h	Salle des fêtes
	Vendredi 5	Assemblée générale du CERF, à 20h30	Salle de réunion
	Dimanche 7	Journée Portes Ouvertes du Club de l'Amitié	Salle des fêtes
	Dimanche 7	Concours CSO Club "Challenge Nord Isère"	Centre équestre
	Mardi 9	Chasse à l'oeuf de l'UPIF	Centre du village
	Mardi 9	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Dimanche 14	Pucier du Sou des Ecoles	Place du Tailleur
	Vendredi 26	Projection par 38 imageSeconde, à 20h	Salle des fêtes
	Samedi 27	Repas Club de Marche	Salle des fêtes
	Dimanche 28	Vente de plants et fleurs de Faradanse	Place du Tailleur
	Dimanche 28	Concours CSO Amateur/ Préparatoire	Centre équestre

	Du 28 avril au 1 ^{er} mai	Tournée du muguet des Conscrits	
MAI	Dimanche 5	Concours La Boule du Marais, à partir de 7h30	Base de loisirs
	Mercredi 8	Commémoration de la Victoire du 08 mai 1945, à 11h	Monument aux Morts
	Samedi 11	Concours La Boule du Marais, à partir de 8h	Base de loisirs
	Mardi 14	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Samedi 18	Projection par 38 imageSeconde, à 20h	Salle des fêtes
	Jeudi 30	Concours de Pétanque du Club Sportif Football	Base de loisirs
JUN	Samedi 8	Assemblée générale du Club Sportif Football, à 18h	Salle de réunion
	Dimanche 9	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
	Mardi 11	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Vendredi 14	Conseil d'administration du CERF, à 20h30	Salle de réunion
	Samedi 15	Concours de pétanque et barbecue des Conscrits	Base de loisirs
	Vendredi 21	Fête de la musique de l'UPIF	Centre du village
	Samedi 22	Fête de l'Ecole du Sou des Ecoles	Base de loisirs
	Dimanche 23	Vente de truites de "La Fario des Eydoches"	Salle d'animation
	Vendredi 28 et samedi 29	Gala de fin d'année de Faradanse	Salle des fêtes de Commelle
JUILLET	Dimanche 7	Projection par 38 imageSeconde, à 15h	Salle des fêtes
	Samedi 13	Feu d'artifice du C.E.R.F	Base de loisirs
	Mardi 16	Collecte de sang, à partir de 16h	Salle des fêtes
	Dimanche 28	Repas de l'ACCA "La Diane d'Autimont"	Salle d'animation
	Du 27 juillet au 2 août	Tournée des Brioches des Conscrits	
Août	Vendredi 2 au lundi 5	Vogue	Base de loisirs
	Samedi 3 et dimanche 4	Intervillage des Conscrits	Base de loisirs
	Lundi 5	Concours pétanque du CCAS, à partir de 14h	Base de loisirs
	Samedi 17	Concours La Boule du Marais, à partir de 8h	Centre équestre
	Mercredi 4	Permanence de préinscription à Faradanse	Salle des fêtes
	Samedi 7	Tournoi jeunes du Club Sportif Football	Base de loisirs
	Dimanche 8	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
	Mardi 10	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Dimanche 15	Concours CCE Club	Centre équestre
	Vendredi 20	Conseil d'administration du CERF, à 20h30	Salle de réunion
	Dimanche 22	Projection par 38 imageSeconde, à 15h	Salle des fêtes

Octobre	Mardi 1	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Vendredi 4	Réunion publique pour les préparatifs de la Foire, à 20h30	Salle de réunion
	Dimanche 6	Ramassage et épluchage des Châtaignes	Salle de réunion
	Samedi 12	Foire aux Châtaignes	Base de loisirs
	Samedi 12	Bal des conscrits sous chapiteau	Base de loisirs
	Dimanche 13	Concours CSO Club	Centre équestre
	Samedi 19	Concours de coinche de Faradanse, à 20h	Salle des fêtes
	Samedi 26	Stage Zumba Fitness de Faradanse, de 19h à 21h	Salle des fêtes
	Dimanche 27	Matinée Boudins de la F.N.A.C.A	Salle d'animation
	Dimanche 3	Matinée Tête de Veau de la Boule du Marais	Salle d'animation
	Mardi 5	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Vendredi 8	Conseil d'administration du CERF, à 20h30	Salle de réunion
Novembre	Samedi 9	Loto du Club Sportif Football	Salle des fêtes de Penol
	Dimanche 10	Marché de Noël des ateliers créatifs ACCIF	Salle des fêtes
	Lundi 11	Commémoration de l'armistice du 11/11/1918, à 11h	Monument aux Morts
	Vendredi 15	Téléthon : spectacle, à partir de 20h	Salle des fêtes
	Samedi 16	Téléthon: randonnée suivie d'une crêpe party	Salle de réunion
	Dimanche 17	Matinée Moules-Frites des Conscrits	Salle d'animation
	Vendredi 22	Soirée des sponsors et bénévoles de la foire par le C.E.R.F	Salle des fêtes
	Dimanche 24	Loto du Centre Communal d'Action Sociale, à 14h	Salle des fêtes
	Dimanche 1	Repas des seniors offert par le C.C.A.S	Salle des fêtes
	Dimanche 8	Illuminations, points chauds de l'UPIF	Centre du village
DÉCEMBRE	Dimanche 8	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
	Mardi 10	Rencontre du Centre de Généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
	Samedi 14	Projection par 38 imageSeconde, à 20h	Salle des fêtes
	Dimanche 15	Gouter de Noël du Club de Marche	Salle des fêtes
	Samedi 21	Spectacle de Noël du Sou des Ecoles	Salle des fêtes

Vous pouvez retrouver les informations du village sur :

www.faramans.fr

